



INSTITUT FONDAMENTAL D'AFRIQUE NOIRE CHEIKH ANTA DIOP
LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LES TRANSFORMATIONS
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (LARTES – IFAN)

Des lignes de politique en sécurité alimentaire réussies pour la réduction de la pauvreté au Sénégal

Abdou Salam FALL

Mars 2013

Adresse: Camp Jérémy
BP 206 – DAKAR (Sénégal)
Tél: (221) 33 825 92 32 – 33 825 96 14
Site Web: <http://www.lartes-ifan.com>

Résumé¹

Les contraintes de gouvernance se sont traduites au Sénégal par des politiques publiques éclatées reflétant le manque de cohérence, le déficit d'intersectorialité et les discontinuités. La politique de sécurité alimentaire en demeure une des meilleures expressions du désordre institutionnel compromettant un dispositif sous forme d'un système qui agit fortement dans la réduction de la pauvreté. Cependant, cette crise de gouvernance libère des espaces que les acteurs autonomes que sont les mouvements sociaux organisant ou favorisant l'édification d'entreprises collectives occupent positivement en initiant des programmes de sécurité alimentaire avec l'Etat et grâce au soutien financier et technique des partenaires internationaux de développement.

Ces programmes finissent par former des lignes de politique de sécurité alimentaire à force de systématisation de leurs résultats réussis en faveur de la réduction de la pauvreté rurale. La résilience, c'est à la fois sur le plan de l'approche, du choix des acteurs porteurs, des conditions d'autonomie de la formation des programmes et enfin des résultats positifs sur la vie des communautés.

Parmi les facteurs de réussite on relève :

- la base sociale des programmes de sécurité alimentaire qui met en relief l'organisation communautaire et le développement d'entreprises collectives : coopératives, mutuelles, entreprises sociales ;
- les innovations techniques et organisationnelles qui améliorent la productivité et la réhabilitation d'institutions locales fortes qui organisent la production et les communautés
- l'articulation entre le développement agricole et le développement local et des régions
- le dialogue avec les autres acteurs dont l'Etat tout en conservant leur rôle moteur des processus.

¹ Les entretiens ont été réalisés auprès des responsables des Programmes par Fatou Kébé, Dégeune Diouf et Abdou Salam FALL. Les données ont été exploitées et mises au point par Khadidiatou Diagne, Mame Coumba Guèye et Ndeye Sokhna Cissé, toutes du LARTES-IFAN. Je les remercie de leur collaboration.

Dans un contexte national marqué par une pauvreté structurelle, les lignes de politiques réussies de réduction de la pauvreté les plus marquées restent dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la protection sociale.

A cet effet, elles ont visé à résorber les inégalités structurelles en procédant par un :

- un ciblage des zones périphériques avec un potentiel élevé de production,
- une promotion d'actions selon les besoins et les potentiels dormants des territoires
- une option en faveur de l'action concertée en réseaux privilégiant l'atteinte d'impacts structurels et durables en fonction d'une vision partagée qui est l'exploitation agricole familiale,
- une jonction des composantes de la chaîne des valeurs agricoles,
- une organisation qui promeut les entreprises collectives dans l'organisation de la production.

Cette contribution discute l'apport d'une série nombreuse de programmes de sécurité alimentaire : eaux, agriculture irriguée, foresterie innovante, nutrition communautaire, infrastructures (ponts, routes, marchés, aménagements hydro-agricoles, réforme foncière). Les réussites tiennent à la pertinence de l'économie solidaire promue grâce à la mutualisation des ressources et la cohésion sociale garantie par l'ancrage social des acteurs porteurs des programmes notamment les entreprises collectives portées par les mouvements des producteurs agricoles avec le soutien financier des organismes internationaux de développement. Cette base sociale large facilite un impact plus durable et massif des lignes de politiques qui demandent néanmoins à être connectées par une politique de sécurité alimentaire plus cohérente.

Sommaire

1. Introduction	6
2. Quelle est la situation de la pauvreté au Sénégal ?.....	9
3. Les lignes de politiques réussies de réduction de la pauvreté	11
3.1. Ciblage des zones périphériques avec un potentiel élevé de production..	16
3.2. Pertinence des actions selon les besoins et les potentiels dormants du milieu	17
3.3. L'action concertée en réseaux privilégiant l'atteinte d'impacts structurels et durables en fonction d'une vision partagée.....	19
3.4. Option en faveur des liens entre les composantes de la chaîne des valeurs agricoles.....	22
3.5. Valoriser les entreprises collectives dans l'organisation de la production	23
3.6. Dialogue inter-acteurs et la convergence des programmes et stratégies d'action vers des politiques publiques.	26
3.7. Les conditions d'émergence des politiques sectorielles ont été rendues possibles grâce à la capacité des acteurs à occuper durablement des espaces libérés par la crise.....	28
4. Conclusion : Les conditions de succès de la réduction de la pauvreté	39
4.1. Nécessité d'asseoir une gouvernance multidimensionnelle.....	39
4.2. Agir sur la résorption progressive des inégalités socio-économiques est la marque des politiques réussies de lutte contre la pauvreté.	40
4.3. Passer à la grande échelle et faire système.....	40
4.4. Promouvoir l'économie locale et le développement des territoires.....	41
4.5. Le développement d'entreprises collectives favorise la mutualisation des ressources et résorbe la fragilité institutionnelle	42
4.6. Les filets de sécurité en faveur des groupes vulnérables sont nécessaires mais ils doivent être ciblés.	43
5. Bibliographie.....	44
6. Annexe.....	53

Sigles et abréviations

AGEROUTE : Agence des travaux et de Gestion des Routes

AGR : Activités génératrices de revenus

ANREVA : Agence Nationale du Plan de Retour Vers l'Agriculture

ARD : Agence Régionale de Développement

AVD : Associations villageoises de développement

CEV : Champs écologiques viables

CLCOP : Comité Local de Concertation des Organisations de Producteurs

CNCR : Conseil National de Concertation et de Coopération des ruraux du Sénégal

COOPEC-RESOPP : Coopérative d'épargne et de crédit

DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

GOANA : Grande Offensive agricole pour la nourriture et l'abondance

ICP : Infirmier Chef de poste

LARTES-IFAN : Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales –

IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire

MCA : Millénium challenge account

NPA : Nouvelle Politique Agricole

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OP : Organisation de Producteurs

PADEC : Programme d'appui au Développement Economique de la Casamance

PADER : Programme d'Appui au Développement Rural

PAFA : Programme d'Appui aux Filières Agricoles

PEPAM : Programme D'eau potable et d'assainissement du millénaire

PRODAM : Projet de Développement Agricole de Matam

PROGERT : Projet de gestion et de restauration des terres dégradées du bassin arachidier

PSAOP : Programme de Services Agricoles et Organisations des Producteurs

PTBA : Plan de Travail et Budget Annuel

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UGMP : Union des groupements paysans de Mékhé

RESOPP : Réseau Coopératif des Organisations Paysannes et Pastorales

REVA : Retour Vers l'Agriculture

SAED : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé.

1. Introduction

La réduction de la pauvreté en Afrique reste lente alors que le potentiel énorme de ressources dans ce continent montre que si la régulation internationale devenait favorable, les résultats des politiques publiques progresseraient plus fortement entraînant une croissance soutenue. Des réussites sont observées dans les domaines parmi les plus sensibles dont la sécurité alimentaire et la protection. Mais avertit Vandana Shiva, 2001 (8): une **première contrainte** reste que « Sous le masque de la croissance, se dissimule, en fait, la création de la pénurie » [p. 8]. Elle s'appuie sur une description d'un contexte fondateur qu'elle définit comme le tournant, dans la fin des années 80, de la reconversion des firmes chimiques dans les « sciences de la vie », avec pour enjeux la mainmise sur l'agriculture à partir d'un triple dispositif : brevetage des semences et des plantes, développement du génie génétique et concentration des capitaux.

Les règles de la mondialisation économique sous l'égide de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) donnent la possibilité à ce dispositif de fonctionner et de mettre en œuvre trois ordres de phénomènes que reprend et dénonce Shiva : la cleptomanie des firmes, avec la complicité de l'OMC, l'accablement des communautés, avec des drames humains à échelles de masse, l'acharnement contre la biodiversité, avec des risques de casse de la chaîne alimentaire. « **L'agriculture industrielle** en générale et le génie génétique appliqué à l'agriculture en particulier **ont pour principe fondamental de mettre davantage de marchandises sur le marché**, et ce mode de production a pour caractéristique de soustraire à la nature sa part de substances alimentaires et de d'accroître les intrants externes tels que les pesticides, les herbicides et les engrais chimiques. [179-180].

Une deuxième contrainte repose sur **l'accaparement des terres des pays du Sud et d'Afrique en particulier par des firmes privées**. Elles souhaitent ainsi assurer l'approvisionnement des pays déficitaires en productions agricoles et appelés à organiser leur coopération pour trouver des zones contrôlées pour leurs besoins pressants d'approvisionnement. Les politiques publiques n'ont pas réussi à valoriser

le potentiel en ressources foncières et hydriques alors que la pauvreté rurale reste forte en Afrique. Le Sénégal en fournit une illustration si l'on considère les résultats de l'étude sur la dynamique de la pauvreté qui révèlent des situations figées de pauvreté sur les cinquante dernières années (Fall A.S. et al, 2011).

Une troisième contrainte a trait à **la dépendance alimentaire des pays du Sud à l'image du Sénégal** décrit par Parmentier (2009) : « Et que penser de la situation de pays à très faibles ressources comme Haïti, qui importe 70% de ses céréales, le Sénégal (61%) et la Colombie (56%) ? Le Sénégal, par exemple, a laissé chuter de 20% sa production céréalière entre 1995 et 2002, alors que ses importations de céréales progressaient de 68%. Il achète à bas prix de la brisure de riz thaïlandaise, ce qui ruine les rizicultures de la région du fleuve Sénégal, lesquels ne bénéficient pas des mêmes conditions climatiques ni de production (résultat : en 2005 la production nationale n'a atteint que 200 000 tonnes, contre 900 000 tonnes t importées). Il importe également du blé –largement subventionné – en provenance de l'Union européenne et des Etats-Unis. Et pourtant, ajoutent Marie-Christine Lebret et Arlène Alpha (2009).Le respect des normes internationales, et donc l'accès au marché international, est un exercice coûteux pour les opérateurs africains qui ne disposent pas des ressources pour y faire face.

Une quatrième contrainte est relative au **sous équipement des producteurs agricoles et un faible accès aux facteurs de production entraînant une productivité basse** et donc une création de richesses en deçà des besoins des milieux ruraux. Parmentier (2009) relève qu'en "Asie ou en Afrique, un paysan produit en moyenne 2 tonnes de céréales à l'hectare, cultive 0,8 hectare, et produit au total 1,6 tonne par an. En France, ce même paysan produit 8t/ha sur 100 ha, soit 800t/an. Cet écart de productivité brute du travail peut-être de 1 à 500. Il était de 1 à 10 vers 1900 et donc a été multiplié par cinquante au cours du XXe siècle » [p.20]

Une telle situation n'est pas sans effet sur les politiques publiques. Au Sénégal, la politique de sécurité alimentaire a été désarticulée pendant la dernière décennie.

Mais les producteurs agricoles ainsi que leurs partenaires ont développé parallèlement des lignes de politiques en sécurité alimentaires qui se traduisent par des succès de réduction de la pauvreté. Le terme « ligne de politique » signifie qu'il s'agit de stratégies ou de grands programmes qui ont un effet démonstratif et s'inscrivent le plus souvent dans l'élan vers la sécurité alimentaire mais sans être ni impulsées ni coordonnées par une politique publique explicite. Il s'agit le plus souvent d'initiatives reconnues et acceptées par les autorités publiques qui y participent sans en être les moteurs. Ils sont portés par des acteurs autonomes soutenus par des partenaires extérieurs qui mettent à leur disposition des financements sur plusieurs années.

Ce texte aborde ces lignes de politique pour en tirer les leçons apprises comme les conditions de succès dans la réduction de la pauvreté. Le cadre d'analyse vise la valorisation des logiques résilientes propres aux groupes porteurs de ces succès. Si on évalue les politiques sur une relative longue durée, on s'aperçoit davantage des évolutions comme si la mesure du succès tient plus aux progrès reflétés par la comparabilité des situations. Mais évaluer les politiques c'est observer les paradigmes qui les fondent, l'habileté ou l'adéquation des stratégies, l'efficacité et l'efficacités des supports mobilisés et mesurer les impacts. Or, les politiques n'intègrent pas les complexités qui sont davantage rendues par les jeux des acteurs face aux règles, la connaissance des espaces, l'articulation des échelles et des secteurs, et les logiques sociales.

Comme le pense Shiva (2001), il faut renouer avec une philosophie de la solidarité dans la chaîne alimentaire, telle que les pratiques culturelles des peuples qui en ont jeté les bases à travers des « innovations collectives ». Ce texte explore de quelle façon une vision globale fonde une politique réussie de sécurité alimentaire. Les lignes de politique seront examinées sous l'angle de la chaîne de valeurs agricoles conçue comme « un ensemble d'acteurs interconnectés pour produire et fournir des biens et des services aux consommateurs par une suite d'activités coordonnées qui ajoutent de la valeur à chaque étape (production, transformation, distribution). Le

concept met l'accent sur l'innovation produit et sur la satisfaction des besoins clients » (CTA, 2012 :4).

La chaîne de valeurs agricoles introduit des liens producteurs-consommateurs, des articulations intrinsèques des étapes dans la chaîne, une connexion proactive avec le marché et une intersectorialité permettant de penser en système de production globale.

L'approche privilégiée consiste à esquisser le contexte de la pauvreté au Sénégal et ensuite examiner les réponses proposés par des acteurs institutionnels et enfin, à tirer les enseignements qui en résultent.

2. Quelle est la situation de la pauvreté au Sénégal ?

La pauvreté est largement reconnue comme un phénomène complexe et multidimensionnel. Ainsi, elle est saisie par un indicateur de privation basé sur un certain nombre de besoins essentiels contribuant à l'amélioration des conditions de vie. La pauvreté chronique est définie par une situation où l'individu est pauvre sur toutes les périodes de vie considérées. La pauvreté transitoire définit une situation où l'individu a connu au moins une séquence de pauvreté et de non pauvreté sur une partie des périodes de vie considérées (enfance, jeunesse, âge adulte, troisième âge).

Les ménages pauvres sont localisés d'abord en milieu rural, puis dans la banlieue dakaroise, ensuite dans les autres villes et enfin à Dakar-centre. Sur 100 pauvres, 66,85% résident en milieu rural, 19 % à Dakar et sa banlieue et à 13 % dans les autres villes. Les vulnérabilités sont particulièrement fortes en milieu rural. Le profil de pauvreté révèle que 60,39% de ménages sont pauvres. 6 ménages sur 10 sont soit pauvres soit vulnérables. Sur 6 ménages dans la catégorie pauvre, 4 sont pauvres et 2 sont vulnérables à un choc entraînant un basculement dans la pauvreté.

Si on considère la pauvreté des individus, seuls 25.59% des individus n'avaient jamais connu la pauvreté, 39.79% sont des pauvres transitoires, 34.62% des individus sont pauvres chroniques. La pauvreté chronique reste plus forte que la pauvreté transitoire et la vulnérabilité. Les femmes s'affranchissent plus vite de la pauvreté. Etre non scolarisé et résider en milieu rural demeurent les principaux facteurs de maintien dans la pauvreté. Plus généralement, on observe au Sénégal une faible mobilité dans la pauvreté et la prédominance de la pauvreté chronique dans chaque tranche de vie.

3. Les lignes de politiques réussies de réduction de la pauvreté

Programmes	Domaines	Zones concernées	Impacts sur la Pauvreté	Valeurs ajoutées
<p>Programme D'eau potable et d'assainissement du millénaire (PEPAM)</p>	<p>Eau</p>	<p>Couverture nationale</p>	<p>Des performances assez satisfaisantes sont notées mais toujours à la faveur nette du sous secteur de l'hydraulique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quatre personnes sur cinq a accès à au moins une source d'eau améliorée en milieu rural. Sept régions sur treize ont un taux global supérieur à la moyenne. - Trois personnes sur cinq a accès à l'eau potable par réseau AEP en milieu rural. Huit régions sur treize ont un taux d'accès à l'eau par AEP supérieur à la moyenne nationale. - 417 localités de plus de 1000 hbts, qui n'ont pas accès à l'eau potable par adduction d'eau pour une population de plus de 791.475 contre 502 localités pour 960.000 personnes en fin 2010. - En ce qui concerne la desserte à l'eau potable en milieu rural, nous notons une progression positive continue depuis le lancement du PEPAM en 2005, avec des chances réelles d'atteindre la cible pour les OMD. Mais, il faut d'abord finaliser les travaux et la mise en service des opérations majeures : PEPAM-BAD2, PEPAM – BA, UEMOA 2, PEPAM – IDA, projet AEP – Corée. - Le taux de disponibilité des forages ruraux motorisés en décembre 2011 est établi à 90,13% contre 84,6 % en 2010, soit un gain de 3,7% points. - la production d'eau pour l'agglomération de Dakar constitue la majorité des volumes avec 107,7 millions de m3 soit 72,5% de la production totale de 2011. - Plus de 9 personnes sur 10 a accès à l'eau potable par BP et/ou 	<p>Des performances exceptionnelles ont été notées dans la desserte à l'eau potable en milieu urbain grâce à une politique volontariste et soutenue de subvention des branchements.</p>

			<p>BF en milieu urbain. Mais, des efforts sont à consentir sur la qualité de l'eau.</p> <p>-Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est de 34,3% en fin 2011 contre 29,6 % en fin 2010. Cela dénote une progression constante mais insuffisante pour atteindre les OMD en 2015.</p> <p>- Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 56,7% en 2007 à 63,3 % en fin 2011, contre 63,1% en fin 2010. L'objectif intermédiaire en fin 2011 était de 75,1%.</p> <p>- Le taux de traitement des eaux usées a connu une baisse en passant de 39,2% en fin 2010 à 35,5 % en fin 2011 ; soit une perte de 3,7 points.</p> <p>- Le taux de dépollution des eaux usées a connu une légère hausse en passant de 23,4% en fin 2010 à 24,5 en fin 2011 mais avec un écart de 8,2 points par rapport à l'objectif intermédiaire.</p>	
Programme de Services Agricoles et Organisations des Producteurs (PSAOP)	<p>-Renforcement de l'accès des petits producteurs aux services et innovations agricoles durables et diversifiées,</p> <p>-Accroissement de la productivité agricole</p> <p>-Renforcement de la sécurité alimentaire des ménages</p>	Couverture nationale	<p>La sécurité alimentaire d'au moins 60% producteurs appuyés par le programme s'est amélioré.</p> <p>62,1% des producteurs ont déclaré que le programme a augmenté la sécurité alimentaire dans leur localité.</p> <p>Le programme a contribué pour 25% à la réduction de la pauvreté et permis l'accès aux innovations technologiques pour 53,1% des OP et parmi celles-là 62,1 % ont adopté ces innovations dans leurs pratiques agricoles.</p>	<p>Conception d'un système de gestion de l'information constitue une valeur ajoutée sûre du PSAOP.</p> <p>Un manuel de suivi et évaluation et le développement d'un progiciel permettant une saisie et un traitement des données entemps réel.</p>
Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)	<p>- la Nutrition et la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME)</p> <p>- la sécurité alimentaire des ménages, l'approvisionnement en Eau potable et l'appui aux initiatives communautaires</p> <p>- le renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles.</p>	Couverture nationale	<p>- Au niveau ménage, le cash a contribué à mettre à l'abri les ménages de l'insécurité alimentaire. Il a eu un effet positif sur le nombre de repas pris par les enfants.</p> <p>- Chez la mère, une augmentation significative de la participation aux séances d'IEC a été notée.</p> <p>- Le cash a aussi eu un effet sur la santé génésique des femmes qui le reçoivent.</p> <p>- Chez l'enfant, le cash a eu un impact sur le régime alimentaire et sa diversification. La morbidité des enfants a été également réduite.</p> <p>- Une meilleure prise en charge de la santé de l'enfant est observé avec l'existence de fiche de vaccinations et la régularité des vaccinations tels que le BCG et ceux contre la rougeole et la fièvre</p>	<p>- La CLM a pris l'option de faire de la lutte contre la malnutrition non plus un problème relevant uniquement du domaine de la santé mais de plusieurs autres secteurs d'activités dont l'agriculture, l'hydraulique, etc. Avec la CLM, les nouvelles orientations de la lutte contre la malnutrition au Sénégal sont donc passées de « l'approche projet » à « l'approche programme ».</p> <p>-La mise en place d'une plate-forme d'intervention multisectorielle au</p>

			jaune. - La distribution de cash a aussi un impact significatif sur le fait d'être aidé par une tierce personne pour manger, ce qui est important dans la nutrition de l'enfant.	niveau communautaire et la consolidation d'un dialogue inter-secteurs pour une meilleure synergie dans les interventions constituent une démarche novatrice qui s'inscrit dans une approche multisectorielle de la lutte contre la malnutrition.
Projet de gestion et de restauration des terres dégradées du bassin arachidier (PROGERT)	<ul style="list-style-type: none"> -Gestion intégrée de la fertilité des sols -Amélioration des rendements - Réduction des besoins d'expansion des terres arables dans les forêts et les prairies ; -Utilisation de semences sélectionnées, d'engrais biologiques et de bio pesticides de qualité. -Protection de l'environnement des cultures et des plantations agro forestières ; -Promotion des technologies agro forestières -Protection de la régénération naturelle et -Récupération des eaux de ruissellement -Restauration des systèmes traditionnels dans le but d'atténuer les effets néfastes de l'érosion hydro éolienne. 	Louga Diourbel Fatick Kaolack Thiès Kaffrine	<p>Les activités de gestion durable des terres et des ressources naturelles ont généré des revenus pour les individus et les communautés impliquées :</p> <p>par une meilleure gestion des forêts et des zones pastorales,</p> <p>la restauration des sols par des techniques comme la régénération assistée,</p> <p>la mise en défens et la restauration des sols salinisés,</p>	<p>Récupération de terres,</p> <p>Création d'emplois pour les hommes et les femmes</p> <p>Génération de revenus pour les hommes et les femmes</p>
Réseau Coopératif des Organisations Paysannes et Pastorales (RESOPP)	Facteurs de production : semences, intrants agricoles Commercialisation	Thiès Louga Saint louis Kaffrine et Sédhiou.	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à des intrants de qualité et l'engrais à moindre coût qui était un problème crucial au-delà des années 2000. - Accès aux ressources naturelles 	<p>Augmentation des revenus des producteurs</p> <p>Génération de revenus pour les femmes et les producteurs</p>
Millénium challenge account (MCA)	infrastructures routières, irrigation, gestion des ressources en eau, éducation	Vallée du Fleuve Sénégal (St.Louis, Matam) et les régions du Sud (Kolda,	- un accès plus ouvert aux marchés grâce à la levée de la contrainte liée aux inégalités structurelles avec notamment la réhabilitation de des Routes : RN2 et RN6.	- La position géographique de la route nationale 6 permet le développement des liaisons routières avec les pays

		Ziguinchor)	<p>- La réhabilitation de la route nationale n°2, entre Richard-Toll et Ndioum sur environ 120 km et la construction du pont de Ndioum va désenclaver cette zone qui dispose de réelles potentialités de productions.</p> <p>- La mise en place des infrastructures hydro-agricoles dans les départements de Dagana et de Podor dans la Vallée du Fleuve du Sénégal aura comme principal impact l'augmentation de l'attractivité de ces zones avec l'arrivée de nouveaux acteurs et la disponibilité foncière par famille. Mais également une disponibilité permanente de l'eau pour des cultures durant toute l'année.</p> <p>- La réhabilitation de la route nationale 6 (RN6) permet le développement du sud du pays qui est une zone à fort potentiel agricole, touristique et minier. Le tronçon Manda Douane-Vélingara-Kolda-Ziguinchor dessert toutes les régions sud du pays (Ziguinchor-Kolda-Tambacounda) ce qui contribue grandement à leur désenclavement.</p> <p>- Le projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau initié par le MCA permet une bonne valorisation des ressources en eau dans le Delta et la Vallée du Fleuve Sénégal. A terme, cela permettra d'aboutir à une production agricole compétitive soutenant une croissance durable et réduisant ainsi de façon significative la pauvreté au Sénégal.</p> <p>Les bénéficiaires directs du MCA Sénégal sont estimés à environ 1,66 million de personnes, soit près de 138.000 ménages.</p>	<p>limitrophes comme le Mali, la Guinée-Conakry, la Guinée-Bissau et le contournement de la Gambie. Ce qui confère au Sénégal une certaine autonomie.</p> <p>- L'émergence de deux pôles régionaux de développement dans le Nord et le Sud du Sénégal favorise la valorisation de leur potentiel socio-économique. Ces pôles économiques de développement démontrent qu'un développement de l'intérieur des sociétés est une approche salvatrice.</p>
Programme d'appui au Développement Economique de la Casamance (PADEC)	Transformation des produits tirés des filières agricoles porteuses (miel, le miel, l'anacarde (cajou) les fruits (mangue, banane et certains fruits forestiers)	Kolda, Sédhiou Ziguinchor.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités - Faciliter l'accès aux marchés porteurs - Améliorer la production des plantations - Mise en place et renforcement d'unités de transformation et de conditionnement (UTC) - Financement de sous-projets de recherche appliquée - Appui aux institutions de recherche, et de formation professionnelle en collaboration avec les opérateurs cibles, ainsi que les artisans expérimentés dans la mise en œuvre de programmes de recherche appliquée sur l'amélioration des productivités des exploitations, des technologies en matière de transformation, de conditionnement et de conservation en tenant compte des dimensions environnementale et genre. 	<p>Génération de revenus pour les hommes et les femmes</p> <p>Formations des acteurs</p>

Union des groupements paysans de Mékhé (UGMP)	Maraîchage Arboriculture	Région de Thiès (département de Tivaoune) commune de Mékhé et Ndande.	Installation de télévision collective pour permettre aux habitants des villages de ne plus faire des Km pour aller regarder la télé Création de plates formes en installant des plaques solaires dans le but de faire de l'exhaure solaire pour permettre à la population d'avoir de l'eau potable	Créations d'AGR pour les populations Financement les projets de développement des membres
Projet de Développement Agricole de Matam (PRODAM)	Aménagement agricole Hydraulique rural Périmètres irrigués.	Matam (Nord du Sénégal).	Relèvement de la productivité agricole dans la zone et l'amélioration des revenus agricole par une augmentation de la superficie polycole allouée aux ménages qui passe de 0,3 à 01 hectare par ménage agricole Programme de réhabilitation institutionnelle des organisations paysannes (OP).	Création d'emplois pour les jeunes et les femmes Génération de revenus pour les jeunes et les femmes.
Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA)	Promotion des filières locales fortes (respectueuses de l'environnement) Appui des producteurs pour l'accès aux marchés (contrats de production/achat) Appui à la production et à la commercialisation des produits	Diourbel Fatick Kaffrine	Amélioration des niveaux et conditions de vie des ménages vulnérables bénéficiaires Amélioration des rendements, Réduction de la période de soudure qui passe de 7 à 3 mois Génération de revenus conditionnels Promotion de l'autoconsommation.	Implication des acteurs dans la mise en ouvre des sous projets d'accès aux marchés. Revalorisation de certaines cultures (sésame).

- Couverture nationale
- Couverture de plusieurs régions
- Couverture d'une seule région.

3.1. Ciblage des zones périphériques avec un potentiel élevé de production

Pour rompre avec les déséquilibres des grands ensembles géographiques, des programmes de sécurité alimentaire ont été initiés avec le soutien des partenaires extérieurs de développement. Certains couvrent de grandes échelles, d'autres se limitent à l'expérimentation dans une ou quelques régions.

Prenons l'exemple du Programme d'Appui au Développement Economique de la Casamance (PADEC) qui a été planifié dans le cadre de programmation canado-sénégalais. Ce cadre ambitionne de contribuer à l'objectif du gouvernement sénégalais de réduire de moitié l'incidence de la pauvreté des ménages d'ici 2015 par une contribution à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté en Casamance. Le programme porte sur l'exploitation durable du potentiel agricole et agro-alimentaire et l'amélioration des offres de services des structures étatiques à l'endroit des opérateurs impliqués dans les filières ciblées comme le miel (70 %), l'anacarde (90 % de la production nationale) et les fruits (mangue, banane et certains fruits forestiers) pour lesquelles la Casamance jouit d'un avantage comparatif avéré et d'opportunités certaines.

Dans le souci d'équilibrer les ensembles géographiques, deux axes majeurs (les filières agricoles porteuses et le développement des capacités locales) structurent l'intervention du PADEC. Grâce à une approche structurante, l'intervention du PADEC en faveur des filières agricoles appuie les acteurs qui s'activent dans la production, la transformation et la commercialisation de produits agricoles.

Le renforcement des capacités des collectivités locales passe par les Agences régionales de développement (ARD), 1 direction technique, 12 services déconcentrés en Casamance et les institutions de recherche-développement et de formation professionnelle. Le PADEC a pour but de contribuer au développement et à la mise en valeur du potentiel agricole et agro-alimentaire de la Casamance par les petits producteurs grâce à un appui à des filières porteuses. Dans le cadre de l'appui aux acteurs directs, l'intervention du PADEC s'inscrit dans une logique de professionnalisation et de développement de l'esprit d'entreprise dans

une approche « chaîne de valeur » et d'une démarche privilégiant la synergie et la complémentarité avec les autres partenaires au développement.

Le Programme a ainsi mis en place un guichet de développement et défini des mécanismes (guide de gestion des demandes d'appui) pour appuyer les opérateurs et opératrices dans le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et financières ; la fourniture de facteurs de productions performants (matériel végétal équipements et infrastructures) pour la création et le renforcement d'exploitations (plantations, ruchers, unités de transformation qui répondent aux normes en matière agroalimentaire), et l'accompagnement pour l'accès à des marchés porteurs.

3.2. Pertinence des actions selon les besoins et les potentiels dormants du milieu

Dans le cadre de la réduction de la pauvreté en Casamance, des actions pertinentes sont posées par le Programme d'Appui au Développement Economique de la Casamance (PADEC) qui a privilégié, dans sa démarche, l'appui au développement des capacités locales dans des filières agricoles porteuses.

La réduction de la pauvreté passe par la création de conditions favorables d'une croissance forte, dynamique et durable. Dans le milieu rural, le développement des capacités locales et des filières agricoles porteuses génèrent plus aisément des ressources humaines et financières. Des conditions économiques favorables impulsent de fait l'investissement, l'innovation et stimule le marché. Dans le but de réduire la pauvreté au niveau local, les actions posées par le PADEC (Renforcement de capacité technique, financière et organisationnelle, la fourniture de facteurs de productions performants, l'accompagnement pour l'accès à des marchés porteurs) entrent dans ce cadre en prenant appui sur la chaîne des valeurs.

En effet, face aux problèmes notés antérieurement en ce qui concerne la productivité des plantations, une identification systématique de toutes les initiatives existantes de recherche, de production et de fournitures adaptées aux conditions pédoclimatiques de la zone sud a été entrepris par le PADEC.

De même, la formation des acteurs (en technique et en gestion) intervenant dans le domaine de l'agriculture a été un atout considérable dans l'amélioration de la production des plantations. En effet, l'acquisition de nouvelles compétences, et l'approfondissement de leurs connaissances a permis à ces acteurs locaux de réaliser leur plein potentiel grâce à l'appui du PADEC. Ce qui a permis de booster la production agricole, les rendements (l'anacardier) et faciliter l'accès aux marchés porteurs et surtout la commercialisation des produits. Une telle démarche a favorisé la génération de revenus aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

L'un des Programmes innovants demeure le Millénium challenge account (MCA) qui réalise des investissements structurants que ni l'Etat ni le secteur privé encore moins les entreprises collectives ne sont en mesure d'initier. Il promeut l'émergence de grands pôles économiques régionaux de développement. La subvention ciblée est investi dans des infrastructures (routes, pistes, ponts, aménagements hydro-agricoles, désalinisation de la nappe, foncier, etc.) et l'incitation est faite en direction des acteurs pour se mettre en synergie et stimuler le marché. Cette nouvelle initiative est portée par l'Etat sénégalais et en cours de réalisation.

Encadré 1 : Millenium Challenge Account (MCA)/ Sénégal

Le programme Millénium challenge account (MCA), conduit par Millénium challenge corporation (MCC) est un important programme, par lequel le gouvernement américain met à la disposition du Sénégal 540 millions de dollars, soit 270 milliards de FCFA sous forme de don. Ce programme, prévu pour une durée de 5 ans à partir de 2010, va permettre des investissements porteurs dans le domaine des infrastructures routières, de l'irrigation, de la gestion des ressources en eau, de l'éducation, etc. notamment dans la Vallée du Fleuve Sénégal et les régions du Sud.

Les projets du MCA Sénégal, peuvent à termes, s'inscrire dans les politiques réussies de réduction de la pauvreté au Sénégal. Avec le projet de réhabilitation des Routes : RN2 et RN6, MCA Sénégal tente de rompre avec les déséquilibres des grands ensembles géographiques en ciblant des zones périphériques avec un potentiel de production élevé. La levée de la contrainte liée aux inégalités structurelles devrait permettre un accès plus ouvert aux marchés.

La réhabilitation de la route nationale n°2, entre Richard-Toll et Ndioum sur environ 120 km et la construction du pont de Ndioum va désenclaver cette zone qui dispose de réelles potentialités de productions. La mise en place des infrastructures hydro-agricoles dans les départements de Dagana et de Podor dans la Vallée du Fleuve du Sénégal aura comme principal effet : d'augmenter l'attractivité de ces zones avec l'arrivée de nouveaux acteurs et la disponibilité foncière par famille mais aussi d'assurer une disponibilité permanente de l'eau pour des cultures durant toute l'année.

La réhabilitation de la route nationale 6 (RN6) sur le tronçon Manda Douane-Vélingara-Kolda-Ziguinchor constitue une dorsale importante d'interconnexion et dessert en même temps toutes les régions sud du pays (Ziguinchor-Kolda-Tambacounda), ce qui lui confère une importance stratégique. La position géographique de la route nationale 6 lui confère un rôle primordial dans le développement des liaisons routières avec les pays limitrophes comme le Mali, la Guinée-Conakry, la Guinée-Bissau. Elle permet également de contournement de la Gambie. Le développement du sud du pays à fort potentiel agricole, touristique et minier était freiné par l'état de dégradation avancé de cette route.

La pertinence du projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau initié par le MCA réside dans son objectif premier qui est de prendre en compte les besoins et potentiels dormant des terroirs. En effet, ce projet vise une bonne valorisation des ressources en eau dans le Delta et la Vallée du Fleuve Sénégal.

MCA compte transformer véritablement la vie des bénéficiaires directs estimés à environ 1,66 million de personnes, soit près de 138.000 ménages. Il met en œuvre l'émergence de deux pôles régionaux de développement dans le Nord et le Sud du Sénégal pour favoriser la valorisation du potentiel socio-économique. Ces pôles économiques de développement visent à démontrer un développement de l'intérieur des sociétés.

Source : Site MCA-Sénégal : www.mcasenegal.org

A terme, cela permettra d'aboutir à une production agricole compétitive soutenant une croissance durable et réduisant ainsi de façon significative la pauvreté au Sénégal. Dans une démarche de type holistique, le MCA s'inscrit dans une logique de concertations interinstitutionnelles avec des antennes régionales comme la Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé(SAED) et l'Agence des travaux et de Gestion des Routes(AGEROUTE) qui sont des entités d'exécution du MCA dans les régions. Cette démarche qui favorise les infrastructures de base permet au secteur privé et aux entreprises collectives d'intervenir durablement et dynamiser ainsi le marché. En cohérence avec la Stratégie de développement économique et sociale du Sénégal, notamment la Stratégie de Réduction de la pauvreté ; la Stratégie de Croissance accélérée et les programmes d'investissement en cours, MCA-Sénégal mise sur les potentialités économiques régionales et sur la Capacité du Secteur privé et des entreprises collectives à relever le défi de la croissance économique et contribuer au recul de la pauvreté.

3.3. L'action concertée en réseaux privilégiant l'atteinte d'impacts structurels et durables en fonction d'une vision partagée

L'action en réseaux demeure l'un des modes les plus opératoires pour réaliser des programmes qui accroissent l'impact sur la réduction de la pauvreté. Lorsque la mise en réseaux a été rendue possible grâce au partage d'une vision commune, elle a permis aux organisations de producteurs d'acquérir davantage d'influence sur les choix stratégiques de l'Etat. En effet, depuis une vingtaine d'années, le Conseil National de Concertation et de Coopération des ruraux du Sénégal (CNCR) a opté ouvertement en faveur de l'exploitation agricole familiale en tant que mode d'intégration dans la production et de cohésion sociale. Le CNCR a contribué à concevoir le programme des services agricoles et organisations des producteurs (PSAOP) qui a pour principal objectif *la promotion d'une croissance durable et la*

stabilisation de la productivité, la production des revenus et la sécurité alimentaire des petits producteurs. L'atteinte de ces objectifs devrait passer par l'adoption d'innovations techniques et technologiques.

L'objectif de développement qui est visé est de renforcer l'accès des petits producteurs aux services et innovations agricoles durables et diversifiées, dans le but d'accroître la productivité agricole et de renforcer la sécurité alimentaire des ménages. *Le PSAOP entre en droite ligne dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Sénégal.* En effet, le DSRP (2002-2005) repose sur la création de richesses, le renforcement des capacités, les services sociaux et l'aide aux groupes les plus vulnérables. Le projet est totalement en phase avec le DSRP du Sénégal qui considère le développement rural comme un moteur important de la croissance partagée du fait de l'importance de la pauvreté en milieu rural (*la pauvreté touche entre 72 à 88% de la population en milieu rural contre 44 à 59% en milieu urbain*).

Le PSAOP2 est un instrument majeur dans l'appui à la mise en œuvre du DSRP qui souligne la nécessité de la modernisation et de l'intensification de l'agriculture. Des solutions telles que l'utilisation accrue des nouvelles technologies, le renforcement de l'accès aux intrants et équipements agricoles, le développement de la formation agricole et des services agricoles et l'appui aux organisations de producteurs sont préconisées.

Le PSAOP cible les organisations de producteurs, les communautés, les départements ministériels (agriculture et élevage), les instituts de recherche agricole et les services de conseil agricole, les élus locaux, les groupes sociaux les plus vulnérables notamment les petits producteurs et leurs familles.

Les projets financés dans le cadre du PSAOP ont eu des impacts sociaux positifs. En effet, *la création d'emploi et l'augmentation des revenus des producteurs* a changé la vie de nombreuses familles qui souffraient de la pauvreté. Le PSAOP promeut un développement local durable en permettant aux agriculteurs de formuler eux même leur demande d'appui dans les secteurs qui les préoccupent. Ils participent également aux formulations des politiques et stratégies nationales relevant du secteur agricole.

Le PSAOP met les organisations de producteurs dans des situations de partenariat avec le secteur privé, les ONG et autres bailleurs de fonds, les services publics et les institutions de recherche, ce qui contribue grandement à leur autonomisation.

La conception d'un système de gestion de l'information constitue une valeur ajoutée sûre du PSAOP. Un manuel de suivi et évaluation et le développement d'un progiciel permettant une saisie et un traitement des données en temps réel ont été réalisés. Les fonctions de gestion et de planification qui sont propres au suivi/évaluation sont bien remplies à travers le suivi des directives et recommandations des missions de supervision, la possibilité en temps réel de disposer d'informations sur la mise en œuvre du programme.

La sécurité alimentaire d'au moins 60% des producteurs appuyés par le programme s'est améliorée. En effet, 62,1% des producteurs ont déclaré que le programme a augmenté la sécurité alimentaire dans leur localité. Le programme a contribué pour 25% à la réduction de la pauvreté et a permis l'accès aux innovations technologiques pour 53,1% des OP et parmi celles-là 62,1 % ont adopté ces innovations dans leurs pratiques agricoles. La mise à disposition des fonds a connu du retard du fait du temps d'approbation du Plan de travail (PTBA) et des longs délais de traitement des avis de non objection par la Banque Mondiale. Une bonne prise en compte de ces contraintes peut permettre d'obtenir de meilleurs résultats.

Par ailleurs, le développement des activités agricoles entraîne une augmentation de l'utilisation des pesticides qui sont sources de plusieurs impacts négatifs dès lors que leur utilisation n'est pas raisonnée. Les activités de saupoudrage et de pulvérisation, un mauvais stockage des produits ou la réutilisation des contenants vides, peut constituer un danger si les acteurs ne sont pas sensibilisés.

L'accroissement de la rentabilité des exploitations et la réduction de l'insécurité alimentaire sont freinés par le faible pouvoir décisionnel des femmes à l'intérieur des Organisations de Producteurs et des Comités Locaux de Concertation des Organisations de Producteurs (CLCOP). L'impact du PSAOP devra nécessairement passer par une meilleure visibilité des femmes dans les situations de prise de décision et leur capacitation en vue d'exercer ce rôle.

3.4. Option en faveur des liens entre les composantes de la chaîne des valeurs agricoles.

Le Programme D'eau potable et d'assainissement du millénaire (PEPAM) est le cadre unifié des interventions mis en place par le Gouvernement du Sénégal pour la réalisation en 2015 des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu urbain et rural.

En milieu rural, l'approvisionnement durable en eau potable, l'équipement d'un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées ménagères et l'assainissement des principaux lieux publics des communautés rurales tels sont les objectifs assignés au PEPAM. En milieu urbain, l'approvisionnement en eau par branchement particulier et l'accès à un service d'assainissement.

Seule l'addition des efforts de l'État, de la société civile, des collectivités locales, des ONG, du secteur privé et des partenaires au développement permettra d'atteindre concrètement les objectifs du millénaire pour le développement. Il y a un besoin de plus de mobilisation des acteurs car le PEPAM n'est pas un projet, mais un cadre programmatique national dans lequel tous les acteurs sont invités à inscrire leurs interventions. Des performances exceptionnelles ont été notées dans la desserte à l'eau potable en milieu urbain grâce à une politique volontariste et soutenue de subvention des branchements.

En ce qui concerne la desserte à l'eau potable en milieu rural, nous notons une progression positive continue depuis le lancement du PEPAM en 2005, avec des chances réelles d'atteindre la cible pour les OMD. Le taux de disponibilité des forages ruraux motorisés en décembre 2011 est établi à 90,13% contre 84,6 % en 2010, soit un gain de 3,7% points. La production d'eau pour l'agglomération de Dakar constitue la majorité des volumes avec 107,7 millions de m³ soit 72,5% de la production totale de 2011. Plus de 9 personnes sur 10 ont accès à l'eau potable par BP et/ou BF en milieu urbain. Mais, des efforts sont à consentir sur la qualité de l'eau. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est de 34,3% en fin 2011 contre 29,6 % en fin 2010. Cela dénote une progression constante mais insuffisante pour atteindre les OMD en 2015. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 56,7% en 2007 à 63,3 % en fin 2011, contre 63,1% en fin 2010. L'objectif intermédiaire en fin 2011 était de 75,1%.

Le taux de traitement des eaux usées a connu une baisse en passant de 39,2% en fin 2010 à 35,5 % en fin 2011 ; soit une perte de 3,7 points. Le taux de dépollution des eaux usées a connu une légère hausse en passant de 23,4% en fin 2010 à 24,5 en fin 2011 mais avec un écart de 8,2 points par rapport à l'objectif intermédiaire. A fin avril 2012, l'Etat du Sénégal doit au secteur hydraulique urbain la somme de 29,9 milliard de FCFA ce qui peut constituer un frein à l'atteinte des objectifs. (Source : *Revue sectorielle conjointe du PEPAM, 2012*).

3.5. Valoriser les entreprises collectives dans l'organisation de la production

L'option favorisant les entreprises collectives est apparue comme parmi les plus pertinentes pour intégrer les programmes dans un cadre politique. Les entreprises collectives que sont les fédérations de coopératives et les entreprises sociales restent des espaces efficaces de mutualisation des ressources et des savoirs. Pareillement, elles garantissent les conditions d'une économie redistributive articulant la production et le développement social. De même, leur ancrage local facilite l'adéquation des politiques avec les besoins des communautés dont elles sont intégrées.

Prenons le cas du Réseau Coopératif des Organisations Paysannes et Pastorales (RESOPP) qui a été mis en place dans le cadre du programme d'appui au développement rural (PADER) exécuté par les ONG EWA et ADG sur financement de la coopération autrichienne et du fonds Belge de suivie. Il ne s'agit pas d'une anticipation sur une politique qui n'est pas encore adoptée. La stratégie du RESOPP puise son inspiration dans une analyse critique des pratiques coopératives antérieures. Cela l'a conduit à la mise en place d'un système qui se fixe comme objectif d'être global, permettant à ses membres de trouver dans leurs organisations la possibilité de satisfaire leurs besoins de production, de crédit et d'épargne et de consommation.

Le RESOPP a donc opté pour l'organisation coopérative en faisant sienne la stratégie de lutte contre la pauvreté que le mouvement coopératif a toujours adoptée. Inscrivant son action dans les principes, règles et valeurs du mouvement coopératif, le RESOPP marque la forte tendance des coopérateurs pour une autonomie de leur organisation. Cela rend possible une appropriation progressive de l'outil coopératif par les membres.

Le but retenu est la défense des intérêts de ses membres, notamment en augmentant leur pouvoir de négociation en leur faisant bénéficier d'un gain d'échelle important qui leur permet d'acquérir les intrants à moindre coût pour mieux améliorer les conditions de production et de commercialisation. La construction et l'organisation de dynamiques collectives, via les coopératives d'épargne et de crédit du RESOPP, favorisent la mutualisation des ressources tout comme elles dissimulent les insuffisances du dispositif institutionnel. En droite ligne avec les politiques publiques, le RESOPP intègre ainsi les questions de sécurité alimentaire dans sa démarche. Des systèmes de diversification en charge des activités agricoles sont mis en place à cet effet.

Le RESOPP tente de contribuer de façon solidaire et durable à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales au Sénégal par le biais d'institutions coopératives viables offrant des services performants et adaptés dans les domaines de la production, de la transformation et de la Microfinance. A cet effet, le RESOPP a mis en place sa propre structure de microfinance : la coopérative d'épargne et de crédit du RESOPP COOPEC-RESOPP, exclusivement dédiée à ses membres. Le RESOPP constitue un cadre d'entrepreneuriat collectif et solidaire en offrant aux personnes un service de proximité facilitant ainsi la satisfaction des besoins des membres. L'approvisionnement en intrants, en équipements agricoles, en aliment de bétail et en produits vétérinaires entre dans ce cadre. Il en est de même pour la mise à disposition de fonds de commercialisation, la promotion de semences améliorées certifiées et la diffusion de races améliorées performantes.

L'objectif est l'aboutissement à une géographie des pratiques de façon à proposer une meilleure coordination, de favoriser l'échange de pratiques et de compétences. En permettant aux populations rurales d'acquérir les intrants à moindre coût pour mieux améliorer les conditions de production et de commercialisation, le RESOPP participe activement à la réduction de la pauvreté. En dépit des progrès notés en ce qui concerne les conditions de travail des producteurs, la génération de ressources pour les hommes et les femmes, des limites ralentissent l'évolution du réseau. De plus, l'inaccessibilité des subventions et la commercialisation des produits sont des freins à la production.

Pour pallier l'inaccessibilité des ressources avec la coopérative d'épargne et de crédit(COOPEC) et les femmes, le réseau a la possibilité d'avoir des unités de production

permettant aux membres de mener le petit commerce ou des activités agricoles parce que depuis l'avènement le Réseau a mis en place des cycles d'élevage avec des opérateurs. Prenons un exemple de l'Union des groupements paysans de Mékhé (UGPM) qui a réussi à faire en sorte que l'agriculture paysanne reste une activité économiquement viable et socialement reconnue.

Encadré 2 : L'Union des groupements paysans de Mékhé (UGPM)

L'Union des groupements paysans de Mékhé (UGPM) est une organisation paysanne qui regroupe plusieurs villages autour de NgayeMékhé.

L'UGPM est un programme de développement qui a été créé pour répondre à un double défi de soutien à une agriculture paysanne de plus en plus menacée, et d'appui à d'autres secteurs économiques permettant de diversifier les chances de chacun en milieu rural afin de contrecarrer l'exode rural.

Elle a mis en place divers programmes dans la zone de Mékhé, et intervient non seulement pour accroître quantitativement la production mais également pour la diversifier dans un esprit de valorisation des ressources locales (par exemple les variétés traditionnelles de céréales). Elle a également pour ambition de développer des activités de transformation et d'améliorer la commercialisation.

Consciente de la nécessité de diversifier l'emploi en milieu rural et soucieuse de lutter contre la déperdition scolaire et l'exode des jeunes, l'UGPM a également décidé de travailler dans le domaine de la formation et de l'insertion sociale des jeunes de 15 à 30 ans.

L'UGPM est née dans un contexte où l'Etat avait initiée la nouvelle politique agricole (NPA) et avait prôné la responsabilisation des paysans. Le positionnement de cette démarche collective se veut le reflet de ces valeurs locales qui constituent un terreau favorable pour l'émergence d'un nouveau modèle de développement, plus soutenable. A cet effet, des efforts ont été consentis pour faciliter l'accès aux services sociaux de base (l'énergie, eau, éducation, santé...).

De nombreuses actions ont été menées dans le but de développer une synergie globale d'action et de partage au sein de la communauté. Par exemple : l'organisation de causeries au niveau des villages par l'ICP et des animateurs formés sur la santé maternelle et de l'enfant, a contribué à la baisse des accouchements à domicile. Des séances de sensibilisation des migrants sur l'importance d'investir dans leur pays d'origine pour permettre aux membres de leurs familles d'avoir des activités génératrices de revenus ont été organisées. L'installation des forages, l'accès aux crédits permettant aux populations d'avoir des activités génératrices de revenus (AGR), la création d'une mutuelle de solidarité et la création de champs collectifs contribuent à consolider cette vision commune.

(Source : Enquête LARTES 2012.)

L'objectif principal de l'UGPM c'est que l'agriculture paysanne reste une activité économiquement viable et socialement reconnue. Le ménage est la porte d'entrée de l'union, l'approche utilisée est la mise en place de mécanismes durables de prise en charge des vulnérabilités. Toutefois, l'absence d'autonomie financière (90% du financement extérieur) influe sur la durabilité des actions de l'Union. L'insuffisance des moyens financiers constitue une contrainte non négligeable qui ralentit ou arrête nettement le processus d'intervention.

3.6. Dialogue inter-acteurs et la convergence des programmes et stratégies d'action vers des politiques publiques.

L'approche paysage est mis en exergue à travers la sensibilisation et la mobilisation des utilisateurs de ressources, surtout les femmes, à participer à la restauration et à une meilleure gestion des terres et des ressources naturelles, tout en mettant en place les conditions pour qu'ils en bénéficient économiquement. Le Projet de gestion et de restauration des terres dégradées du bassin arachidier : réhabilitation des écosystèmes et ressources locales (PROGERT) participe de cette dynamique de dialogue et d'action pour la réduction de la pauvreté.

Le PROGERT est axée sur la gestion intégrée de la fertilité des sols à travers l'utilisation d'intrants en qualité et en quantité suffisante pour améliorer les rendements et réduire ainsi les besoins d'expansion des terres arables dans les forêts et les prairies. Le Projet promet l'utilisation de semences sélectionnées, d'engrais biologiques et de bio pesticides de qualité capables d'assurer une bonne productivité, en même temps qu'une bonne protection de l'environnement des cultures et des plantations agro forestières.

La promotion des technologies agro forestières (haies vivres, brise-vent, diguettes de ceinture, protection de la régénération naturelle, récupération des eaux de ruissellement etc.) est un axe non négligeable. Elle vise une meilleure conservation des terres de culture, la restauration des systèmes traditionnels dans le but d'atténuer les effets néfastes de l'érosion hydro éolienne.

Ces modèles d'intensification agricoles, mis en œuvre à travers les CEV (champs écologiques viables) constituent un moyen d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité des populations aux changements climatiques. Avec les CEV, le PROGERT fait la promotion de technologies novatrices dans le but d'améliorer les services des écosystèmes et leurs fonctions, et de lever les barrières pour leur adoption (c'est à dire des solutions novatrices et appropriées pour une plus grande diffusion et acceptation). Les CEV doivent à terme permettre aux propriétaires d'assurer une production durant toute l'année.

Le PROGERT est un projet de démonstration qui a cherché une diversité de solutions techniques aux différentes causes anthropiques et climatiques de la dégradation des terres dans différents écosystèmes du Bassin Arachidier. Une baisse des rendements a été clairement observée au cours de la décennie qui a précédé le projet. Les raisons incluent la perte de fertilité du sol, la dégradation des terres arables, le manque de semences de qualité, les faibles prix du marché et la diminution des subventions gouvernementales dans le contexte d'ajustements structurels. Des échanges ont permis d'expliquer aux «paysans-pilotes» le concept de Champs Ecologiquement Viables dont la finalité est de protéger l'environnement, améliorer les rendements et les revenus. En effet, ces modèles contribuent à la lutte contre la pauvreté en permettant de générer des flux de produits et des revenus durant toute l'année et non plus uniquement après la récolte des cultures réalisées durant l'hivernage.

Depuis le début de l'ère quaternaire, les eaux salées se sont infiltrées dans le bassin et les sécheresses récurrentes ont fait baisser le niveau des eaux souterraines. Les zones affectées (ou tanns) se sont progressivement dénudées et sont devenues incultivables, provoquant la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la migration des exploitants de terres qui s'en est suivie. L'idée maitresse est la création de richesse à travers des actions de protection de l'environnement et de valorisation des ressources naturelles à travers des stratégies favorisant la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la qualité des sols dans le bassin arachidier, la promotion de la sécurité alimentaire et la lutte contre la migration des exploitants des terres.

La récupération de terres puis leur exploitation a permis la création d'activités génératrices d'emplois pour les hommes et les femmes (formées au préalable) facilitée par la mise en place d'un cercle de qualité genre. Les activités génératrices de revenus ont permis aux femmes d'avoir des revenus les permettant de prendre part à la prise en charge de leur ménage, d'assumer les frais de scolarité, de faire l'achat de médicaments, de vêtements pour les enfants, de fournitures scolaires, de semences et de vivres pour la période de soudure, de constituer un petit cheptel qui leur sert d'assurance-risque, et de mettre sur pied des tontines pour faire des prêts individuels de solidarité/entraide aux autres femmes de leur groupement qui n'ont pas eu accès au crédit. La fourniture de moulins a permis d'alléger les corvées des femmes et des enfants (élèves) qui faisaient de très longues distances pour moudre les céréales. On constate également une activité de vente de fruits de cueillette du fait de ramassage effectué dans la zone et l'augmentation des rendements de culture (mil, arachide,).

En dépit des progrès notés, l'insuffisance des moyens logistiques et des ressources humaines, les retards notés dans la mise en place des fonds et la persistance de problèmes de célérité constitue un frein à l'atteinte des objectifs. La nécessité de renforcer le partenariat pour développer la complémentarité et faire face à certaines difficultés telles que l'insuffisance de ressources humaines et de moyens logistiques se pose avec acuité.

3.7. Les conditions d'émergence des politiques sectorielles ont été rendues possibles grâce à la capacité des acteurs à occuper durablement des espaces libérés par la crise

Le Projet de Développement Agricole de Matam (PRODAM) entre dans ce type d'expérience et s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en milieu rural au Sénégal. Il est appelé à contribuer à la réalisation de l'objectif majeur du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) à savoir la réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté d'ici 2015 par la contribution à la résolution de la problématique locale de développement, à la réduction de la pauvreté, et à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaire.

Le PRODAM est un projet de développement dont l'objectif principal est d'appuyer les populations rurales ciblées à assurer leur autopromotion et à améliorer de manière durable

leurs conditions socio économiques. Au plan opérationnel, les objectifs spécifiques visent l'amélioration des capacités des organisations paysannes à entreprendre et gérer des activités collectives, et à promouvoir les intérêts de leurs membres, et la participation des femmes et des jeunes à ces organisations. Une augmentation d'une manière durable du potentiel productif agricole et pastoral a été visé tout comme la diversification des revenus des groupes vulnérables le développement de systèmes durables de services financiers de proximité.

Nonobstant, les limites notées avec l'indisponibilité des infrastructures de production, la mise en place des moyens a facilité la satisfaction des besoins des jeunes porteurs de projets. L'enclavement des routes et les ruptures de stocks (magasins), le manque de formation des acteurs, ont constitué autant de problèmes auxquels les stratégies élaborées par le PRODAM ont permis de répondre. En effet, une nette amélioration de la sécurité alimentaire, une augmentation des revenus des ménages grâce à l'auto-promotion des communautés de base a été constatée.

Le désengagement mis en œuvre par l'Etat et le transfert progressif des investissements aux Organisations de producteurs ont coïncidé avec le démarrage du PRODAM qui a constaté que les bénéficiaires de la région, insuffisamment préparés n'étaient pas capables d'assumer leurs nouvelles fonctions économiques. Ces lignes de politique de sécurité alimentaire ont persisté à la marge de la politique nationale ou de ce qui en tenait notamment la GOANA qui a affiché des objectifs peu réalistes et selon une approche prescriptive inadaptée à l'état de maturité des acteurs agricoles.

Encadré n°3 : La GOANA : Grande Offensive agricole pour la nourriture et l'abondance

La GOANA (Grande Offensive agricole pour la nourriture et l'abondance) est une offensive agricole lancée en 2008 qui vise à mettre un terme à la dépendance alimentaire du Sénégal.

Avec la GOANA, dont le montant était de plus de 344 milliards de F CFA, soit plus de 524 millions d'euros, les dépenses publiques en faveur du secteur agricole sont passées de 176 à 228 milliards de F CFA en un an. La production de riz a connu une forte croissance : la campagne 2010-2011 était de 604 000 tonnes, contre 193 000 t en 2007-2008, selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie. Résultat : les importations ont chuté, passant de plus de 1 million de tonnes en 2007 à 650 000 t en 2010. Pourtant, en 2011, trois ans

après le début de la GOANA, les importations s'élevaient encore à plus de 800 000 t et, en juin 2012, la production a baissé de 32 % par rapport à 2010-2011.

Cependant au Sénégal, la GOANA n'a pas permis d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. La politique du GOANA a été largement critiquée par les économistes Sénégalais pour qui les objectifs seraient irréalisables (manque de terres cultivables, par exemple). De plus, ils estiment que le programme favoriserait les chefs locaux peu intéressés par le sort de la population.

A Dakar, le bilan de la GOANA est mitigé du fait de nombreux handicaps liés à sa période de lancement, l'insuffisance de terres cultivables, la commercialisation.

(Source : Agence nationale de la statistique et de la démographie, Situation économique et sociale du Sénégal, 2010)

Il apparaît que l'occupation d'espaces libres favorise la production d'innovations et de grands programmes qui finissent par s'arrimer ou dialoguer avec des politiques publiques. Lorsque les réponses institutionnelles ne sont pas suffisamment adaptées, que la routinisation s'est installée et que les rigidités sont instituées, les acteurs sont rivés à créer des espaces libres d'action. Ils s'imposent finalement par l'exemplarité de leurs procédés, l'éthique de la gestion, l'efficacité ou l'efficience des résultats. Cependant, les innovations portent l'empreinte des espaces restreints dans lesquels elles ont émergées ou se sont développées. Il arrive que certaines grandes stratégies innovantes de sécurité alimentaire couvrent l'échelle nationale et fonctionnent comme la vision traduite en actions organisées et méthodes cohérentes de réalisation. C'est l'exemple du PSAOP qui est un cadre commun d'acteurs institutionnels qui interviennent en réseaux tout en spécialisant chacun des types d'intervenants. Ces progrès globalisants s'organisent parallèlement à la politique publique, la GOANA, qui est davantage restée un slogan qu'une véritable politique de sécurité alimentaire ou d'autosuffisance alimentaire.

Pendant ce temps, l'Etat développe une série d'initiatives dont le Plan REVA (Retour vers l'Agriculture). Si ces initiatives sont également ad hoc et ne s'articulent pas, elles s'installent dans des niches qui montrent la diversité des situations à potentiels élevés. Les fermes du Plan REVA ont du mal à être toutes fonctionnelles et durables. Elles indiquent qu'un slogan ne suffit pas pour faire office de politique publique. Des actions isolées ne sont pas des conditions de réalisation de la sécurité alimentaire.

Encadré n°4 : Le « Plan REVA ou Retour Vers l'Agriculture »

Le Plan REVA ou Retour Vers l'Agriculture s'articule autour de la mise en œuvre des pôles d'émergence intégrés et de la promotion de l'initiative privée dans le secteur agro-industriel au sens large (agriculture, sylviculture, pisciculture, aquaculture, artisanat, etc.). Il constitue un outil flexible qui s'adapte au contexte technique et socio-économique du pays.

Ayant effectivement démarré ses activités en 2007, l'Agence Nationale du Plan de Retour Vers l'Agriculture (ANREVA) a aménagé sept (7) fermes agricoles modernes d'une superficie totale de deux cents (200) hectares (ha) équipés d'un réseau d'irrigation goutte à goutte. Six cents (600) producteurs agricoles dont plus de deux cents (200) femmes sont actuellement installés dans ces fermes. L'intensité culturale effective est d'au moins deux (2) campagnes de production en saison sèche sous irrigation suivies d'une troisième campagne de cultures céréalières en hivernage (mil, sorgho, maïs) pour l'autoconsommation. Les sept fermes ont permis en 2010 un accroissement de la production horticole de plus de 5000 tonnes de fruits et légumes. L'établissement de contrats de production entre des promoteurs privés exportateurs et les producteurs des fermes REVA a contribué aux exportations à hauteur de 1098 tonnes en 2009 et 3500 tonnes en 2010.

Durant la phase d'extension de 2008 à 2015, le Plan REVA s'attellera à réaliser les missions assignées au secteur agricole dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement et de la Stratégie de Croissance Accélérée (taux de croissance à deux chiffres) et à jeter les bases d'un développement durable du pays.

(Source : Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique rurale et de la sécurité alimentaire, Plan REVA : retour vers l'agriculture, nouvelle orientation de la politique agricole, Note introductive, Juillet 2006)

Par ailleurs, la LOASP dans sa vision, compte faire de la sécurité et de la souveraineté alimentaire un objectif primordial. Elle annonce avec force la modernisation agricole. Cette dernière passe par l'augmentation des tailles des superficies des petites exploitations familiales, l'accès de l'entrepreneuriat aux terres par la mobilité foncière à travers une privatisation.

Encadré 5 : La Loi d'Orientation Agro-sylvo Pastorale (LOASP)

L'adoption de la Loi d'Orientation Agricole (vision prospective sur 20 ans révisable tous les trois ans) est intervenue en juin 2004. Cependant le secteur n'est pas actuellement doté de politique agricole malgré plusieurs années d'expériences de mise en œuvre de politiques sectorielles. De la NPA à la LOASP en passant par le PASA, la LPDA, la LPDE, le PSSA, le DOS, la SNSA, les objectifs globaux de la politique agricole restent fondamentalement d'améliorer la sécurité alimentaire et de promouvoir un développement rural durable.

Tout l'espoir porté sur le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et sur la Loi d'Orientation Agricole et Sylvopastorale découle du fait qu'il s'est agi cette fois-ci d'un processus beaucoup plus concerté

entre les différents acteurs (experts, techniciens, organisations paysannes, société civile, privés, bailleurs). Ces deux documents annoncent ce que fera et sera le Sénégal dans l'horizon 2015 et 2020 en matière de lutte contre la pauvreté et de réforme pour une agriculture plus compétitive et un paysannat réconcilié avec lui-même.

Avec la LOASP, le Sénégal entame la troisième phase de sa révolution agricole. L'originalité de cette loi réside fondamentalement dans son processus de conception, d'élaboration, et de sa vision qui s'inscrit dans un horizon à long terme (20 ans). Mais elle se singularise tout particulièrement à travers les ruptures d'avec un passé récent (l'agriculture devient un métier reconnu avec une protection sociale et une retraite, une réforme foncière annoncée, réaffirmation d'une option de la souveraineté alimentaire, etc.)

Mais, la LOASP reste dans le même sillage du renforcement de l'orientation libérale de la politique agricole en ce sens qu'elle est marquée par le retrait progressif de l'Etat du domaine du développement agro sylvo pastoral (article 1er : 5) et s'inscrit dans la privatisation des terres et l'ouverture au marché international par la promotion de cultures exportatrices. Toutefois, elle fait de la réduction de la pauvreté « la principale priorité de la politique de l'Etat, en particulier dans les zones rurales » (article 5 : 6).

La prise en compte de l'agriculture familiale dans les différentes politiques agricoles reste insuffisante. Cependant une meilleure mise en relation entre DSRP et LOASP devrait permettre de renforcer les capacités des petites exploitations familiales mais cela nécessite une vision claire dans l'option avancée de lutte contre la pauvreté.

Le manque de cadre conceptuel ou programmatique du secteur agricole a commencé à trouver une solution avec le vote de cette Loi. (Sources : loi n°2004-16 du 4 juin 2004 portant Loi d'Orientation Agro-sylvo Pastorale publiée au journal officiel de la République du Sénégal, n°6176 du 4 août 2004.)

Alors que le Sénégal a manqué d'articuler une véritable politique agricole visant la sécurité alimentaire², il a en revanche élaboré périodiquement une politique de réduction de la pauvreté. En dépit d'une approche de consultation des groupes d'acteurs, les DSRP 1 et 2 ont servi formellement de référence des intervenants. Ils ont été conçus de façon globale et en s'intégrant aux dynamiques budgétaires nationales. Force est de constater que les DSRP n'ont pas été des cadres synergiques des politiques sectorielles qui sont restées les cadres d'actions publiques. Une nouvelle stratégie nationale de réduction de la pauvreté vient à nouveau d'être élaborée et réadaptée par le nouveau pouvoir depuis l'élection du Président Sall (2013-2017). Il faut espérer qu'elle ne soit pas faite que pour se conformer aux conditionnalités des institutions de Breton Woods. Les lignes d'actions politiques analysées dans ce texte qui demeurent des succès montrent le besoin d'organiser la cohérence des politiques publiques.

Le Programme d'appui aux filières agricoles (PAFA) fait partie de ces programmes réussies qui peuvent inspirer la politique de sécurité alimentaire. En effet, le bassin arachidier

²Au début de son premier mandat, le Président Wade a initié une Loi agro-sylvo-pastorale. Cette loi a tardé à disposer de décrets d'application. Elle n'a pas été mise en œuvre alors qu'elle avait été conçue de façon consensuelle selon une approche participative.

(régions centre du Sénégal) a longtemps été la région agricole la plus dynamique du pays grâce à la culture de l'arachide. Mais, l'affaissement prolongé des cours mondiaux de l'arachide, la dégradation constante des terres, le changement climatique, et la faible diversification agricole ont entraîné son déclin économique. Cela a eu pour principale conséquence l'exode rural massif des jeunes confrontés à la pauvreté rurale. C'est dans ce contexte que le Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) s'est engagé à promouvoir des filières locales fortes et bien intégrées fondées sur des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Les petits agriculteurs sont appuyés pour accéder aux marchés, par le biais de contrats de production/achat entre leurs organisations et les opérateurs du marché. A terme, on assistera à la croissance et à la réduction de la pauvreté, tant au niveau régional qu'au niveau national.

Encadré 6 : Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA)

L'objectif de développement global du Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) est d'améliorer durablement les revenus et les moyens d'existence des familles agricoles du bassin arachidier, en les intégrant dans des filières rentables fondées sur le potentiel agro-écologique local. Mis en œuvre pour la période de 2010-2016, pour un coût global de 31,61 millions d'USD provenant du FIDA, le PAFA cible 32 mille exploitations familiales particulièrement trois catégories de producteurs.

Il s'agit des petits agriculteurs vulnérables n'ayant à leur disposition qu'une main-d'œuvre familiale limitée, des terres peu étendues et souvent dégradées et un choix étroit de sources de revenus; des femmes et des jeunes filles et leurs organisations ; et les jeunes sous-employés âgés de 18 ans à 30 ans. Les groupements de producteurs et productrices soutenus par le Projet d'Appui aux Filières Agricoles(PAFA) ont vu leurs rendements et revenus boostés durant la dernière campagne agricole.

Dans le Bassin Arachidier, l'appui à la production et à la commercialisation initiée au profit des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire a porté ses fruits. En atteste le satisfecit des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des sous projets accès aux marchés. De même, 17 Organisations de Producteurs de niébé des régions de Diourbel (330 ha) et Fatick (150 ha) ont enregistré des rendements satisfaisants qui ont touché près de 500 ménages ruraux. Dans la région de Diourbel, les rendements ont connu une nette augmentation à savoir 420 à 550 kg/ha contre 200 et 157 kg/ha ces 5 dernières années.

Le même élan a été noté dans les régions de Fatick et de Kaffrine au niveau des 8 groupements producteurs de sésame. Autrefois considérée comme une culture marginale et essentiellement réservée aux femmes, le sésame se positionne dans l'ancienne province du Ndoucoumane (actuelle région de Kaffrine). Grande culture de rente après l'arachide, sa production mobilise aujourd'hui par le biais de l'intervention du projet d'appui aux filières agricoles(PAFA), les forces vives du terroir.

(Sources : <http://www.fidafrique.net> ; www.pafaseneegal.org)

Grâce au soutien du PAFA, une amélioration significative des niveaux et conditions de vie des ménages vulnérables bénéficiaires a été notée en atteste le bond qualitatif des

rendements, la réduction de la période de soudure qui passe de 7 à 3 mois, la génération de revenus conditionnels et la sécurité alimentaire par l'autoconsommation.

Encadré n°7 : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, DSRP I et II

Le premier Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, DSRP-I, défini sur la période 2003-2005, a été mis à profit pour consolider les performances économiques des programmes structurels. Le DSRP-II couvrant la période 2006-2010, s'était engagé dans la mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (SRP).

Par ailleurs, Il est apparu de nouveaux défis auxquels le Sénégal doit faire face à savoir : l'émergence économique, l'optimisation de la politique énergétique, l'adaptation aux changements climatiques, la sécurité alimentaire, la paix et la sécurité. Ces défis appellent à la formulation et la mise œuvre d'une Stratégie Economique et Sociale susceptible de pouvoir améliorer les niveaux de croissance économique, de lisser ou d'amortir les chocs exogènes et d'inscrire le Sénégal dans une perspective de développement durable. Elle s'inscrit dans une vision inclusive à long terme et appelle à une mise en œuvre optimale des politiques publiques aux niveaux central et local, pour faciliter l'atteinte des OMD et poser les jalons de l'émergence. L'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) pour la période 2013-2017 obéit à la volonté politique d'inscrire le Sénégal sur la trajectoire de l'émergence et à la nécessaire prise en compte des préoccupations des populations.

Elle s'effectue dans un contexte économique international difficile, marqué par la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques. Par ailleurs, la persistance de la crise financière illustrée par les turbulences sur les marchés financiers ainsi que les difficultés rencontrées par les économies avancées, devront sans doute accentuer des risques de repli de la croissance économique mondiale.

Cependant, les risques de la Stratégie sont liés d'abord aux chocs exogènes qui peuvent compromettre les objectifs macroéconomiques et à la capacité d'absorption des ressources du plan d'actions prioritaires en rapport avec les procédures budgétaires actuelles et le contrôle efficient de l'utilisation des ressources. Des risques substantiels pèsent néanmoins sur ces projections de croissance en 2013-2017 dans un contexte de morosité de l'activité mondiale de hausse des cours internationaux du pétrole et des produits alimentaires.

(Source : République du Sénégal, Stratégie Nationale de Développement Economique et Social SNDES 2013-2017, novembre 2012.)

Mettre en place des filets de sécurité pour les groupes vulnérables

En 2001, la situation nutritionnelle était inquiétante malgré les efforts déployés par l'Etat, les organisations de la société civile et les partenaires au développement. Ainsi, c'est dans le but de s'attaquer aux causes multi-factorielles de la malnutrition que le décret n°2001-770 du 5 octobre 2001 a consacré la création de la Cellule de Lutte contre la malnutrition (CLM). Cette dernière a pour mission d'élaborer une politique de nutrition multi-sectorielle. Les différents axes d'intervention du programme de renforcement de la nutrition sont : la Nutrition et la Prise en

Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME), les interventions intersectorielles dans le domaine de la sécurité alimentaire des ménages, l'approvisionnement en Eau potable et l'appui aux initiatives communautaires, le renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles.

La CLM a pris l'option d'initier une approche conceptualisée avec un paquet de services et des modes d'intervention à la dimension des problèmes notés dans chaque zone, pour une meilleure prise en charge des problèmes nutritionnel. L'enquête nutritionnelle 2012 a été réalisée au niveau de 1200 villages et quartiers et auprès de 14 500 ménages et les mesures ont été effectuées sur 29 500 enfants de moins de 5 ans. Les résultats ont montré que la moyenne nationale pour la malnutrition aigue globale est de 8,80 %. La moyenne nationale pour la malnutrition chronique globale est de 15,5 % et enfin, la moyenne nationale pour l'insuffisance pondérale globale est de 14,5 %. (Sources : CLM, SMART 2012).

Face à cette situation, la CLM a initié une étude destinée à renseigner et à vérifier la pertinence d'un programme de cash transfert sur l'amélioration du vécu quotidien de femmes précaires, de leurs enfants et sur la modification des conditions de vie de leurs ménages dans des communautés rurales de la région de Louga. Il constitue un condensé de résultats comparatifs entre une situation de référence (août 2010) et une situation finale (mars 2011), séparées par une période de six mois, au cours de laquelle la Cellule de lutte contre la malnutrition a distribué de l'argent à des femmes identifiées comme étant économiquement vulnérables.

Les impacts attendus sont de nature multidimensionnelle car touchant à la fois l'alimentation du ménage, la santé des femmes et des enfants, la scolarisation des enfants, les consultations prénatales et postnatales, etc. Un des objectifs assignés à ce programme de transfert social c'est l'atténuation des chocs subis par les ménages pauvres et qui affectent négativement la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans. Un des effets positifs attendu de l'intervention de la phase pilote consiste en une amélioration de la consommation alimentaire des ménages.

Le cash transfert a permis d'aboutir à un certains nombre de résultats. Au niveau ménage, le cash a eu un effet positif sur le nombre de repas pris par les enfants et a contribué à mettre à l'abri les ménages de l'insécurité alimentaire. Chez la mère le cash à influencer de façon positive sur la

participation aux séances d'IEC qui a augmenté de façon significative dans la zone bénéficiaire. Le cash a aussi eu un effet sur la santé génésique des femmes qui le reçoivent.

Chez l'enfant, le cash a eu un impact sur le régime alimentaire et sa diversification. Il a aussi eu un effet sur la morbidité qui a été réduite. L'effet sur une meilleure prise en charge de la santé de l'enfant est observé avec l'existence de fiche de vaccinations et la régularité des vaccinations tels que le BCG et ceux contre la rougeole et la fièvre jaune. La distribution de cash a aussi un impact significatif sur le fait d'être aidé par une tierce personne pour manger.

Cependant, le cash n'a pas eu d'effet sur la consommation en sel iodé, sur le nombre de repas pris par les adultes, sur la diversité alimentaire et sur la faiblesse du Food Consumption Score (FCS). Chez la mère, le cash n'a pas eu d'effet sur les visites et consultations pré et postnatales, sur le recours à la planification familiale, sur la réalisation et le suivi par la femme d'au moins 3 CPN pendant sa dernière grossesse, sur le lieu et les conditions d'accouchement. Chez l'enfant, si les diarrhées ont été réduites, cela n'a pas été le cas des infections respiratoires sur lesquelles le cash ne semble avoir eu aucun effet. Le transfert de cash n'a également eu aucun effet particulier sur l'initiation et le mode d'allaitement, ni sur la vaccination de l'enfant pour le rappel polio-tétanos.

Les causes de la malnutrition émanant de plusieurs facteurs, il s'est avéré nécessaire de mettre à contribution les efforts de tous les secteurs pour une amélioration durable de la situation nutritionnelle du pays. En effet, la lutte contre la malnutrition n'est plus considérée comme un problème relevant uniquement de la santé mais de plusieurs autres secteurs d'activités dont l'agriculture, l'hydraulique, etc. Les nouvelles orientations de la lutte contre la malnutrition au Sénégal sont donc passées de « l'approche projet » à « l'approche programme ». C'est pourquoi, la Cellule de Lutte contre la Malnutrition, en s'inscrivant dans une approche multisectorielle de la lutte contre la malnutrition a promu la mise en place d'une plate-forme d'intervention multisectorielle au niveau communautaire et la consolidation d'un dialogue inter-secteurs pour une meilleure synergie dans les interventions. Mais, une des mesures phares proposée c'est la conduite d'un processus de diagnostic communautaire participatif qui permet d'identifier les déterminants de la malnutrition au niveau communautaire et de consolider le dialogue inter-secteurs pour une meilleure synergie des interventions.

On peut retenir comme enseignement que ce dispositif d'étude est nécessaire dans tout les processus de passage à l'échelle car il permet d'identifier les variables cruciales sur lesquelles il faudrait agir pour favoriser une meilleure implémentation des programmes. Ainsi, le programme cash transfert peut désormais être perçu comme un filet de sécurité qui permet d'envisager la nutrition communautaire comme une alternative crédible face à l'insécurité alimentaire. Au Sénégal, les enfants sont identifiés comme un groupe vulnérable spécifique, mais, davantage d'efforts doivent être faits pour assurer leur visibilité. Pour cela, il faudrait améliorer le processus de programmation en accordant plus d'importance à une protection sociale centrée sur les enfants. La réussite de grandes implications politiques sont nécessaires pour gagner ce pari. Il s'agira d'accorder plus d'importance à la protection sociale centrée sur les enfants à travers une amélioration du processus de programmation. Un système de transfert d'espèces ciblé sur les enfants peut constituer un mécanisme permettant de mobiliser des ressources pour la protection sociale. Les causes sous-jacentes de la vulnérabilité ne sont pas encore cernées d'où la nécessité de mener des études approfondies sur la question afin de faciliter l'élaboration de politiques plus efficaces. Il faudrait également veiller à l'application effective des cadres réglementaires de protection des enfants qui ont été élaborés ou adoptés par le pays.

Dans le contexte de la pauvreté au Sénégal, Rokhaya Cissé (2012) analyse les processus d'interruption et de sortie de la pauvreté en proposant la théorie de la distanciation physique et sociale. Autrement dit, la rupture avec l'environnement d'origine ou de socialisation est l'un des fondements pour bâtir de la résilience. L'acteur résilient joue sur les interstices (formes de solidarité horizontale, religion, migration, musique (*taasu*, rap), danse, lutte,) car les pauvres n'ont pas le plus souvent accès aux ressources institutionnelles.

Les résiliences développées comme lignes de politique montrent plus précisément l'ancrage social et territorial des innovations. L'Etat vacille entre les investissements privés et les initiatives portées par les organismes internationaux de développement en soutien à l'exploitation agricole coopérative. Les acteurs autonomes s'inscrivent également dans une perspective de développement parallèle comme si la diversité ne pouvait se penser que dans l'autonomie. Ce type de développement autonome reste une condition de maturation des initiatives institutionnelles mais pour faire système, il est nécessaire qu'elles s'articulent à une politique plus englobante. Dans un contexte marqué par le manque de cohérence des politiques publiques, le

succès des lignes de politique en sécurité alimentaire pour la réduction de la pauvreté repose sur l'ambition de passer des grands programmes en composantes-phares d'une politique publique en devenir qui valoriserait l'exploitation agricole familiale ainsi que les entreprises collectives locales. On observe que les acteurs des mouvements sociaux notamment les organisations de producteurs négocient avec l'Etat pour faire libérer des espaces sur lesquels ils collaborent avec les organismes internationaux qui financent les grands programmes de sécurité alimentaire et de protection sociale. C'est comme s'ils visent l'efficacité en évitant la confrontation avec le secteur privé étranger ou l'agro-industrie. Néanmoins, les mouvements sociaux s'activent dans les espaces de concertation pour y défendre l'orientation en faveur de l'exploitation agricole familiale. Les organismes internationaux de développement prennent également dans les déclarations ou lettre de politique de sécurité alimentaire ou de protection sociale les composantes qui rencontrent leur choix opéré en fonction de leur propre grille d'analyse. Il n'empêche que l'Etat se montre flexible et accepte d'être le creuset de cet avalanche de programmes de sécurité alimentaire. Dans le même temps, le gouvernement poursuit ses programmes avec ses investissements publics et en mobilisant des ressources extérieures. Cela fait désordre car les interventions restent parallèles et ne sont pas connectées. Or, la mise en cohérence passe par une politique articulée autour des axes d'investissement et d'intervention stratégique qui font système et qui sont le résultat de dialogue et de co-élaboration avec la diversité des acteurs. Cette mise en cohérence permettrait d'identifier le type de ciblage facilitant d'agir favorablement pour réduire efficacement la pauvreté.

4. Conclusion : Les conditions de succès de la réduction de la pauvreté

Dans les pays pauvres, les politiques publiques sont conçues comme une intervention verticale qui ne s’embrasse pas de connaissances suffisantes de l’environnement socio économique. Ce qui a conduit à assimiler le développement à l’intervention d’acteurs divers sur des sociétés. On observe souvent des décalages et quelques fois mêmes des césures nettes entre des politiques et les besoins des milieux. Les échecs ont été souvent imputables à ce schéma prescriptif. Il est donc nécessaire d’inverser la tendance et d’agir à rebours dans l’analyse des succès des politiques conduits dans ce texte.

Les enseignements qui résultent des succès évoqués plus haut permettent d’esquisser les conditions de réussite d’une politique de sécurité alimentaire pour réduire la pauvreté.

4.1. Nécessité d’asseoir une gouvernance multidimensionnelle

Certaines situations sont marquées par une faible tradition d’organisations étatiques institutionnalisées, une indisponibilité des statistiques et des données socioéconomiques systématisées et une légitimité qui ne tient qu’aux prouesses des acteurs individuels. En bref, dans un contexte d’un Etat faible et avec d’autres types d’acteurs (société civile, secteur privé, les partenaires de développement) qui ont acquis des expériences éprouvées et des savoirs dans le champ public, la jonction entre l’Etat et ces acteurs devient une condition d’une intelligence collective plus forte. Autrement dit, l’expression d’une gouvernance concertée passe par la mise en place de cadres institués de concertation à la fois dans l’élaboration des politiques publiques mais également dans leur mise en œuvre et leur évaluation. Il arrive en effet, que les essais et expérimentations menés par différents types d’acteurs s’accumulent et donnent lieu à des systématisations qui transforment ces expériences et connaissances en des ferments de lignes ou visions, ou stratégies de politiques publiques.

Dans ce cas, c’est le dialogue qui est rendu possible par la reconnaissance des prérogatives de chaque type d’acteurs: l’Etat dans sa fonction d’impulsion, les autres acteurs dans leur fonction d’auto-régulation et de co-régulation. L’intérêt de la gouvernance multi dimensionnelle ne tient pas seulement au consensus qu’elle provoque mais aussi à la synergie des actions mais surtout à l’orientation des politiques vers des finalités partagées.

Le plus souvent chaque type d'acteurs trouve son efficacité politique dans la mise en réseau au sein de son groupe de pairs mais aussi par les ponts établis avec d'autres types d'acteurs. Il y a certes des conflits et des jeux d'intérêts qui se font jour mais l'interaction organisée a l'avantage de conduire les actions vers des objectifs explicites et avec une légitimité collective. Tandis que la puissance publique ou l'Etat acquiert plus d'efficacité dans ses capacités à frayer la voie à des espaces où le mandat d'initiative est reconnu aux autres acteurs et que la souplesse des procédés permette une écoute suffisante entre les acteurs et la co-élaboration des visions, modes d'action, contrôle voire redevabilité de la gestion des résultats et des ressources.

4.2. Agir sur la résorption progressive des inégalités socio-économiques est la marque des politiques réussies de lutte contre la pauvreté.

En effet, dans un environnement marqué par des situations défavorables figées dans la durée, le changement pertinent ne se réalise pas seulement à la marge mais bien au cœur de la structure des chaînes de valeurs. Autrement dit, c'est en s'attaquant aux inégalités structurelles qu'on arrive à lever les contraintes que sont le manque d'opportunités, le non accès aux ressources, l'absence de possibilités d'influence des choix techniques ou politiques qui sont opérés. Par exemple, le fait de résider en milieu rural suffit à être fortement vulnérable ou alors le fait de n'être pas instruit s'assimile à l'exposition de non accès et de perte de capital humain. Il va de soi que la pauvreté devient inhérente à une incapacité des acteurs à se défendre. Lorsque rompre avec les cycles de transmission intergénérationnelle de la pauvreté ne s'opère que par une extériorité à son milieu (migration) ou à la mobilisation de ressources dans d'autres groupes socio-économiques. Ce type de développement tourne le dos à la valorisation des potentiels socio-économiques des milieux et des humains.

4.3. Passer à la grande échelle et faire système.

Pendant des décennies, des projets ont été conçus par des ONG, des structures étatiques avec leurs bailleurs de fond. De nombreuses innovations en ont résulté. L'expérimentation doit se poursuivre mais les réussites doivent être mises à la grande échelle. Pour être influent et assoir les alternatives à la pauvreté chronique, les essais doivent être transformés en lignes de politique. Faire système signifie passer du micro au macro, de la petite échelle à la grande échelle et articuler les stratégies opérationnelles à des objectifs stratégiques et dans la durée. Faire système c'est aussi agir de manière holistique c'est-à-dire avec une vision qui intègre les différents secteurs

d'activités dans une approche globale. Lorsqu'on est en présence d'une pauvreté structurelle, ce sont principalement les programmes qui s'intègrent comme dans une chaîne de valeur qui peuvent provoquer les conditions de résorption de la pauvreté.

4.4. Promouvoir l'économie locale et le développement des territoires.

Pour être durable, le développement ascendant offre des atouts que tout acteur doit considérer au premier chef. Le développement ascendant c'est celui qui privilégie les acteurs à la base et en tenant compte de leurs modes d'être c'est-à-dire de leur culture et de leurs capacités de production et de régulation. Souvent, les intervenants viennent avec leur modèle y compris dans le mode d'organisation des acteurs. Avec leurs moyens, ils imposent des formes d'organisation ad hoc qui ne résistent pas aux évolutions des milieux concernés. Mais de fait, ces intervenants installent des hybridités auxquelles les populations mettent du temps à s'ajuster. Pourtant, des objectifs et les formes d'organisation doivent provenir des communautés. C'est à cette condition que la self-gouvernance peut s'exprimer selon Sheldon Gellar (2012) reprenant les enseignements tirés du développement coopératif au Ghana. On a dit que le travail en réseau permet aux acteurs de s'intéresser aux choix politiques en développement. Mais on n'a pas dit qu'il faut les mettre en ordre, pour reprendre le terme de Vincent Lemieux. Si la self-gouvernance se réalise, elle va de pair avec le développement de l'économie locale c'est-à-dire l'activité économique doit viser à être redistributive à l'image des formes de réciprocité, de solidarité et d'intégration qui demeurent des référents d'une société arc-boutée autour de sa cohésion sociale. Le développement de l'économie locale ne peut prospérer à vase clos, il a besoin de se mettre dans une chaîne d'interdépendance, d'intercommunalité qui garantit un plan cohérent de développement des territoires.

La réduction de la pauvreté ne peut non plus prospérer en l'absence d'une planification rigoureuse et ouverte. A cet effet, l'organisation en grands pôles économiques régionales de développement favorise le choix pertinent des investissements publics selon le potentiel différentiel des grandes zones, la possibilité de contractualisation entre l'Etat et les acteurs notamment élus locaux et société civile (en particulier les mouvements sociaux et les entreprises collectives) selon des performances programmées et suivies. Ce type de planification rend possible la péréquation des ressources ainsi que l'intercommunalité qui participent de la culture de mise en réseaux des acteurs vers une vision partagée. Dans le contexte sénégalais, la vision promue par les acteurs

autonomes de la société civile s'inscrit dans la promotion de l'exploitation agricole familiale. Les Nations-Unies n'ont pas manqué de valider ce choix pour une économie redistributive en faisant de 2014, l'année internationale de l'exploitation agricole familiale.

4.5. Le développement d'entreprises collectives favorise la mutualisation des ressources et résorbe la fragilité institutionnelle

Durant les années 60, les gouvernants s'inscrivaient dans une perspective d'un développement qui ignore ou rejette l'entrepreneuriat privé et individuel. Le modèle socialisant s'était emparée des canons de pensées en développement des pays pauvres par exemple : la coopérative est initiée pour rompre d'avec les rentes que mobilisaient les intermédiaires dans la production agricole. On sait que les systèmes de production fonctionnent comme des chaînes de valeur où chaque anneau ou groupes d'anneaux apporte une valeur ajoutée. Si la chaîne était rompue, cela pourrait entraîner des ruptures et une disharmonie. Et dans certains cas, comme au Sénégal, les intervenants ont pensé le modèle public sans les communautés. Ce ne sont pas les intentions qui étaient en cause car elles pouvaient être pertinentes, mais c'est le modèle anticipé qui pose problème. Autrement dit, les gouvernants considéraient qu'ils savaient ce dont les communautés ont besoins et ils les y entraînaient.

La période des plans d'ajustement structurels des années 80 jusqu'en 2000 a révélé que le développement n'était pas non plus une affaire de procuration, encore moins de délaissement de l'espace de l'entrepreneuriat au seul privé. Progressivement, à mesure que des espaces d'initiatives s'ouvraient, l'élan collectif de même que la fibre solidaire ont organisé les intérêts communs. L'action coopérative est apparue comme étant une entreprise collective, capable de sceller les liens et de favoriser l'action collective dialoguant avec les politiques publiques. En effet, il est apparu que l'entreprise collective facilitait la résorption de fragilité institutionnelle des initiatives privées ainsi que leur émiettement.

C'est au point qu'on peut penser que la synergie des ressources est suffisante pour amorcer les conditions d'une intelligence collective. Partout où les politiques ont connu des succès, elles ont privilégié l'action coopérative tout en laissant de l'espace à d'autres modes d'action. Autrement dit, l'action collective doit ouvrir les espaces d'innovation qui demeurent son mode de renouvellement.

4.6. Les filets de sécurité en faveur des groupes vulnérables sont nécessaires mais ils doivent être ciblés.

L'expérience de la Cellule de lutte contre la malnutrition montre que si le ciblage est bien réalisé, la réduction de la pauvreté peut passer par des actions qui soulagent les groupes vulnérables et les réinsèrent dans les circuits de production et dans les espaces de citoyenneté. Les filets de sécurité servent donc à favoriser l'inclusivité des processus de développement. Les acteurs reconquièrent leur dignité grâce aux formes de solidarité verticale et horizontale. De manière spécifique la protection sociale exige un ciblage des acteurs concernés. Dans ce cadre divers types de ciblage s'avèrent complémentaires. Les ciblage géographique, catégorielle et communautaire appellent des critères négociés et une connaissance de l'environnement socio-économique des acteurs. Faire société, c'est d'abord s'assurer de l'intégration de tous aux processus de développement. Les filets de sécurité et d'autres interventions de protection contribuent à asseoir la solidarité et faire en sorte que la réduction de la pauvreté touche d'abord directement les plus pauvres.

5. Bibliographie

Analyse de la situation nutritionnelle du Sénégal, Résultats enquête SMART 2012.

Azam, J-P. et M. Dia , 2004, *Pro-Poor Growth in Senegal*, IDEI Working Paper, n. 325.

Badji, S. et G. Daffé, 2003, *Le profil de la pauvreté féminine au Sénégal*, Rapport de Recherche MIMAP, août.

Banque Mondiale, 1990, *La pauvreté : Rapport sur le développement du monde*, Washington, 286 p.

Banque Mondiale, 1995, *Sénégal : Evaluation des conditions de vie*. Département du Sahel, Banque mondiale, Washington DC. 21.

Banque mondiale, 2001, *Combattre la pauvreté, Rapport sur le développement dans le monde : 2000/01*, Editions ESKA, 381 p.

Becker G., 1964, *Human capital. A theoretical and empirical analysis with special reference to education*, Columbia University Press, 187 p.

Becker, G.S and Tomes, N,1979, "An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility." *Journal of Political Economy*. Vol. 87, No. 6.

Berg A., Qureshi Z. (2005), *Les OMD : montée en régime, un afflux d'aide ne suffit pas*, Finance et Développement, FMI, pp 21-23.

Bertin A. (2006), *Quel espace d'évaluation pour la pauvreté ? Une analyse des interactions théoriques entre utilité, ressources et capacités*, Document de travail n° 125, ATER-CED/ IFRéDE-GRES, Université de Montesquieu-Bordeau IV.

Carlson, W. B., 1992, *Innovation as Social Process*, Cambridge University Press, 399 p.

ChaudhuriShubham, 2003 : *Assessing vulnerability to poverty: concepts, empirical methods and illustrative examples*, , Department of Economics, Columbia University.

Cissé, F., 1997, *La pauvreté rurale au Sénégal : profil et déterminants*, mémoire de DEA, Faseg – UCAD, Dakar.

Cissé R., 2012, *La transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal : entre récurrences et rapture dans les trajectoires des pauvres*, Thèse de Doctorat d'université, Formation Doctorale « Sciences Sociales appliquées au Développement de l'Ecole Doctorale « Etude de l'Homme et de

la Société », Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 352 p.

CLING J-P., RAZAFINDRAKOTO M. et F. ROUBAUD (eds), 2002, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica, Paris.

CTA, Resserrer les liens. L'essor des chaînes de valeur agricoles, in : Spore Hors Série-Juillet 2012, 34 p.

Cyrulnick B., 2010, Mourir de dire la honte, Paris, Odile Jacob, 260 p.

DAMON Julien, 2008 « *Pauvreté et justice sociale : l'optique libertarienne et conservatrice de Charles Muarray* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 138-146.

Dupré D., Griffon M., La planète, ses crises et nous, Biarritz, atlantica (Planèteterre), 301 p.

Fall A. S., A. Bâ, 2001, La pauvreté à l'assaut des ruraux au Sénégal : de la quantification à l'explication, in : La pauvreté en Afrique de l'Ouest, M. Koulibaly (éd), Codesria, Karthala, Dakar/Paris, pp. 21- 48.

Fall A.S., C. Guèye& S.M. Tall, 2005, Changements climatiques, mutations urbaines et stratégies citadines à Dakar, in : Urbain- Rural, l'Hybridation en marche, Enda, Dakar, pp. 191- 230.

Fall, A. S. (2007). *Bricoler pour survivre: les perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*. Paris: Karthala.

Fall A. S. al., 2011, The dynamics of Poverty in Senegal : Chronic poverty, transitional poverty and vulnerabilities, Policy Brief, LARTES National Studies, January 2011.

Foster J., Greer J., Thorbecke E., 1984, "A Class of Decomposable Poverty Measures",

GADREY J., « Ghez G.R. et Becker G. S., 1975. *The Allocation of Time and Goods over the Life-Cycle*. New York.

Gillie A., 1996, "The origin of the poverty line", *Economic History Review* XLIX Vol.4, pp.715-730.

Griffon M., 2006, Nourrir la planète, Paris, Odile Jacob, (Sciences), 456 p.

Grootaert C, 1997, *Réformes économiques et analyse de la pauvreté : l'expérience de la Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris, 240 p.

Herpin N. et Verger D. (eds.), 1997, *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, Economie et Statistique n°308-309-310, INSEE, Paris, 272 p.

Héraud, J. –A., 2003, « Régions et Innovation », Philippe Mustar et Hervé Penan (dir). 2003. Encyclopédie de l'innovation, Paris, Economica, p. 627-644.

Hicks, N. et P. Streeten, 1979, "Indicators of Development: The Search for a Basic Needs Yardstick", *World Development*, 7(6): 567-80.

KAPLAN E. L., MEIER P., 1958 : Nonparametric Estimation from Incomplete Observations, *Journal of the American Statistical Association*, vol. 53 p. 457–481.

Ki, J.B., Faye, S., Faye, B., (2005), *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base*, Cahier de recherche PMMA 2005-05, PEP.

LACHAUD J.P., 2005, "A la recherche de l'insaisissable dynamique de pauvreté au Burkina Fasso : une nouvelle évidence empirique" Document de travail 117, Centre d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV.

Lebret M.-Ch. et Alpha A., 2009, Agriculture et OMC en Afrique : comprendre pour agir. Guide Pratique. Les éditions du Gret. 208 p.

LOLLIVIER S., VERGER D., 2005 : Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté, Economie et Statistique, n° 383-384-385, p. 245-282.

Ministère de l'Économie et des Finances et Banque Mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, Rapport Préliminaire, Dakar, janvier.

Ministère de l'Économie et des Finances, 1997, *Rapport de Synthèse de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages*. République du Sénégal, Dakar, juin.

Ministère de l'Économie et des Finances, 2000, *Ciblages des communautés rurales selon le niveau d'accès aux services sociaux de base*. République du Sénégal, Dakar, juin.

Ministère de l'Économie et des Finances, 2001a, *La perception de la pauvreté au Sénégal : volet statistique*. République du Sénégal Dakar, novembre.

Ministère de l'Économie et des Finances, 2001b, *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*. République du Sénégal, Dakar, décembre.

Ministère de l'Économie et des Finances, 2004, *Situation Économique et Sociale du Sénégal, Édition 2002-2003*. République du Sénégal, Dakar, décembre.

Moisseron J-Y. et M. Raffinot (eds), 1999, *Dette et pauvreté, solvabilité et allégement de la dette des pays à faible revenu*, Economica, Paris.

Moore, K, 2005, Thinking about youth poverty through the lenses of chronic poverty, lifecycle poverty and intergenerational poverty, CPRC Working Paper 57.

M. Aris, Evaluation de l'impact des interventions du ProGERT dans la zone de koutal (région de Kaolack), *mémoire de master 2*

Ndiaye, A, 1999, *Essai de quantification et d'identification des déterminants de la pauvreté à Dakar. Des concepts aux réalités*. Thèse de Doctorat d'État, Université Panthéon-Assas, Paris II.

Ojermark, A. and Bird, K., with Jones, G. (eds.), 2007, Life History Resource Pack. CPRC.

ONU. (2010). *MDG Report 2010* .

Parmentier B., 2009, Nourrir l'humanité. Les grands problèmes de l'agriculture au XXIe siècle. Paris, Ed. La Découverte, 293 p.

Paugam S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, Coll. Le Lien social, 286 p.

Paugam Serge, 2005, « Science et conscience de la pauvreté », *L'économie politique*, n°26, avril-mai-juin 2005, p. 66-77.

Paugam Serge, 2007, « La solidarité organique à l'épreuve de l'intensification du travail et de l'instabilité de l'emploi », in Paugam Serge (dir.), 2007, *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, PUF, « Le lien social », Paris, p. 379-396.

Peters, E.H, 1992, "Patterns of Intergenerational Mobility in Income and Earnings."

Processus de mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA, Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), *Plan d'investissement 2011-2015*.

Projet de Gestion et de Restauration Des Terres Dégradées du Bassin Arachidier. *Les Champs Ecologiquement Viables : gérer l'environnement et lutter contre la pauvreté en milieu rural : Les premières leçons de l'expérience*.

Projet de Gestion et de Restauration Des Terres Dégradées du Bassin Arachidier. *Amélioration de la qualité des sols dans le bassin arachidier : une pratique qui contribue à accroître les revenus des populations et leur capacité d'adaptation aux changements climatiques*.

Rapport d'achèvement du PRODAM II, Juin 2012

Ravallion M., CHEN S., (1997), "What can New Survey Data Tell Us About Recent Changes in Distribution and Poverty", *World Bank Economic Review* 11(2), pp.357-382.

Rawls, J., 1971, *A Theory of Justice*, Cambridge, MA: Harvard University Press.

Razafindrakoto M., ROUBAUD F., 2002. – Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : éléments de diagnostic, in : J.P. CLING, M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica, p. 111-140.

Sahn, David E., D. C. Stifel, and S. YOUNGER, 1999 : Inter-temporal Changes in Welfare: Preliminary Results from Nine African Countries, CFNPP

Sen A, 1997, *On Economic Inequality*, Clarendon Paperbacks, Oxford University Press, 260 p.

Shiva V., 2001, *Le terrorisme alimentaire. Comment les multinationales affament le tiers-monde*. Traduit de l'anglais par Marcel Blanc. Paris, Fayard, 197 p.

Schumpeter J. A. 1934. *The Theory of Economic Development*, Cambridge, Harvard University Press (traduction de *Theorie der Wirtschaftlichen Entwicklung*, Leipzig, Duncker&Humblot).

Sen A. 1981, *Poverty and Famines : An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press, New York.

Sen A. K, 1985, *Commodities and Capabilities*, North Holland.

Sen A. K., 1976, "Poverty: An Ordinal Approach to Measurement", *Econometrica* Vol.44, pp. 219-231.

Sen A.K. , 1993, "Capability and Well-Being", in *The Quality of Life*, Clarendon Press, Oxford, pp. 30-66.

Sen, A., 1985. *The Standards of Living*, Cambridge University Press.

Smith Noel, Middleton Sue, 2007, «A review of poverty dynamics researching the UK », Report, Joseph Rowntree Foundation.

Solon, G, 1992, The Association between Men's Economic Status and Their Family and Community Origins. *Journal of Human Resources*, Vol. 27, No. 4.

Valtriani P., 1993, "Un concept de pauvreté disjonctif", *Economie appliquée* tome XLVI n°4/1993, PUG, Grenoble, pp.151-154.

Verger D. (2005), *Pauvreté relative et conditions de vie en France*, In *Economie et Statistique*, n° 383-384-385- 2005, Paris, INSEE, pp. 91-107.

Winter G., 2002, *L'impatience des pauvres*, PUF, Paris.

ANNEXES

6. Liste des personnes rencontrées

	Institutions		Expériences	Zone	Personnes rencontrées
1	PEPAM		Eau potable	Dakar	Amadou Diallo
2	CLM		Lutte contre la malnutrition	Dakar	Dr N'déye Khady N'diaye Touré
3	PROGERT		Récupération des terres salées Amélioration et fertilité des terres	Dakar	Soukarou N'diaye
4	UGPM		Mise à marché des produits agricoles sous forme collectif	Mékhé	Samba M'baye
5	PRODAM		Elevage, agriculture	Matam	Mr Ndiaye
6	RESOPP	CORAD	Production des semences pour les grandes cultures irriguées (céréales, sorgho)	Thiès	Abdoulaye N'dour
		COPAKEL	Cultures irriguées	N'Dioum	
			Légumineuses	Louga	
7	Ministère de la jeunesse		Politiques de l'emploi	Dakar	Ousmane seck
8	PSAOP		Facilité alimentaire	Dakar	Saliou Sarr
9	Conseil National de Concertation et de Coopération des ruraux,		Développement de l'agriculture paysanne	Dakar	Saliou Sarr Ousmane Ndiaye